

Élèves bibliothécaires

Constitution d'un pôle de ressources régionales dans le cadre de la mise en place d'un SID

Aide à la décision

Valérie Papa

Sous la direction de Christian Ollès
Professeur associé
Enssib

Correspondant
d'établissement
Jean-François Lutz
Conservateur

SCD de l'Université Paul Verlaine

Résumé :

L'université Paul Verlaine-Metz est une jeune université qui se développe. Elle est située dans une région proche de deux autres pays, l'Allemagne et le Luxembourg, ce qui explique que de nombreux projets se mettent en place concernant la « Grande région Saar-Lor-Lux », tant dans le milieu universitaire qu'au sein des organismes culturels ou économiques.

Intégré dans l'université, le SCD participe aux actions de celle-ci, mettant à la fois ses locaux et ses outils à la disposition des étudiants et du personnel de l'université. Actuellement, la mise en place du SID marque la continuité de cette politique.

Afin de créer un pôle de ressources régionales qui s'intégrerait dans le SID, j'ai étudié des exemples de portails ou des sélections de sites web, majoritairement ceux de bibliothèques universitaires.

En me basant sur ces exemples, j'ai donc élaboré différents scénarios portant sur les quatre points constituant la structure d'un pôle de ressources régionales : la politique documentaire électronique, les rubriques constituant le pôle, l'alimentation et la veille de celui-ci et enfin l'accessibilité des données proposées.

Descripteurs :

Bibliothèques--Fonds spéciaux--France--Lorraine (France)--Bases de données

Portails Internet--France--Lorraine (France)

Toute reproduction sans accord express de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Sommaire

INTRODUCTION	6
PARTIE 1 : LE SCD DE L'UNIVERSITÉ PAUL VERLAINE-METZ	8
1. PRÉSENTATION DE L'UNIVERSITÉ	8
1.1. <i>Une jeune université</i>	8
1.2. <i>Chercheurs et étudiants</i>	8
1.3. <i>Les composantes</i>	10
2. LE SCD DE METZ	12
2.1. <i>Présentation</i>	12
2.2. <i>Les différents services</i>	14
PARTIE 2 : LE CONTEXTE LIÉ À LA MISE EN PLACE D'UN PÔLE DE RESSOURCES RÉGIONALES	18
1. LE CONTEXTE RÉGIONAL	18
1.1. <i>La Coopération régionale et Saar-Lor-Lux au niveau de l'Université</i> ...	18
1.2. <i>Les projets culturels au niveau de la région</i>	19
2. LE CONTEXTE AU SEIN DU SCD	21
2.1. <i>La mise en place d'un SID</i>	21
2.2. <i>Les ressources disponibles au SCD</i>	22
2.3. <i>Développement des ressources régionales dans le cadre du contrat quadriennal</i>	22
2.4. <i>Développement d'un pôle de ressources régionales</i>	23
PARTIE 3 : DES EXEMPLES DE BIBLIOTHÈQUES	24
1. LE SCD DE RENNES 2	24
1.1. <i>Une forte implication régionale</i>	24
1.2. <i>Une sélection de sites régionaux</i>	25
2. LA BIUM (BIBLIOTHÈQUE INTERUNIVERSITAIRE DE MÉDECINE).....	26
2.1. <i>Sélection des thèmes</i>	26
2.2. <i>Alimentation du portail et veille</i>	26
2.3. <i>Interrogation par les usagers</i>	27

3.	LE SCD DE REIMS	28
3.1.	<i>Les différents types de documents</i>	28
3.2.	<i>Alimentation du portail et veille</i>	28
3.3.	<i>Interrogation par les usagers</i>	29
3.4.	<i>Récupération des données</i>	30
4.	TABLEAU COMPARATIF DES BIBLIOTHÈQUES FRANÇAISES	31
5.	THE WESTERVILLE PUBLIC LIBRARY	32
PARTIE 4 : SCÉNARIOS DE PÔLES DE RESSOURCES RÉGIONALES ...		34
1.	POLITIQUE DOCUMENTAIRE ÉLECTRONIQUE	34
1.1.	<i>Les critères de sélection</i>	34
1.2.	<i>Evaluation des sites web</i>	36
2.	LES RUBRIQUES	37
2.1.	<i>Les organismes lorrains</i>	37
2.2.	<i>Les sites web</i>	38
2.3.	<i>Les informations évènementielles</i>	38
2.4.	<i>Les documents</i>	38
2.5.	<i>Accès au fonds régional du catalogue du SCD</i>	40
3.	L'ALIMENTATION DU PÔLE DE RESSOURCES ET LA VEILLE DOCUMENTAIRE...	40
3.1.	<i>Les ressources humaines</i>	40
3.2.	<i>Les moyens électroniques</i>	41
3.3.	<i>Tableaux de synthèse</i>	42
4.	ACCESSIBILITÉ ET MISE À JOUR DES DONNÉES	44
4.1.	<i>Cas particuliers des documents numériques</i>	44
4.2.	<i>Scénario no 1 : des pages web liées</i>	44
4.3.	<i>Scénario no 2 : intégration à Millennium</i>	46
4.4.	<i>Scénario no 3 : alimentation d'une base de données</i>	49
4.5.	<i>Recherche sur l'ensemble des ressources</i>	53
4.6.	<i>Tableau de synthèse</i>	54
5.	ECHÉANCIER	56
6.	DES SCÉNARIOS COMPLÉMENTAIRES ET ÉVOLUTIFS	57
CONCLUSION.....		58

GLOSSAIRE	59
BIBLIOGRAPHIE	61
TABLE DES ANNEXES	65

Introduction

Communiquer. C'est le mot de notre civilisation. Et c'est le rôle dévolu aux médias. Les journaux, la radio, la télévision ont rempli leur fonction au moyen du papier ou des ondes. Mais la communication, c'est également la principale fonction des bibliothèques, quelles soient municipales, départementales, à vocation régionale ou universitaires. Et les bibliothèques se sont acquittées de cette fonction, principalement en se basant sur le papier, puis en utilisant les autres supports tels ceux dévolus à l'audiovisuel, avec dernièrement les DVD. Depuis une vingtaine d'années, les micro-ordinateurs ont introduit dans les foyers un nouveau support, les disquettes, que les bibliothèques ont également incorporé à leurs fonds.

Depuis une dizaine d'années enfin, un nouveau mode de communication est apparu, Internet et plus particulièrement le web. Aujourd'hui, celui-ci révolutionne complètement le monde de l'édition et le circuit du livre. Les périodiques scientifiques sont les plus touchés actuellement ; les abonnements papier disparaissent dans les bibliothèques universitaires et sont remplacés progressivement par des versions électroniques. Est-ce réellement la fin du papier si souvent annoncée ?

Les bibliothèques intègrent progressivement le web et les SID (système d'information documentaire) qui se développent créent une deuxième bibliothèque, une bibliothèque virtuelle pour des usagers tout aussi virtuels dont certains ne franchiront jamais nos murs.

Au SCD (service commun de documentation) de Metz se met actuellement en place un SID, intégré au sein du réseau universitaire, afin de présenter non seulement les ressources de la bibliothèque mais également les travaux des chercheurs, les publications auxquelles participe l'Université, les sujets de partiels des étudiants ... Tout ce qui peut intéresser les usagers non seulement de la bibliothèque mais plus largement de l'Université.

C'est dans ce cadre que devrait voir le jour un pôle de ressources régionales, se développant dans une politique universitaire mais également régionale. Ces ressources, utilisant les outils déjà possédés ou prochainement acquis par le SCD dans le cadre de la mise en place du SID, s'intégreront dans celui-ci, en correspondance avec le fonds régional de la bibliothèque et s'adressant avant tout à un public universitaire.

Afin de préparer des scénarios, je me suis inspirée d'exemples de bibliothèques essentiellement universitaires présentant soit un choix de ressources régionales soit ayant réalisé des sélections de sites électroniques en se basant sur une politique documentaire et avec des choix portant non seulement sur les logiciels permettant la présentation des ressources mais également sur les moyens pour les sélectionner et en faire la veille.

En me basant sur ces exemples, j'ai donc élaboré différents scénarios portant sur les quatre points constituant la structure d'un pôle de ressources régionales : la politique documentaire électronique, les rubriques constituant le pôle, l'alimentation et la veille de celui-ci et enfin l'accessibilité des données proposées.

Partie 1 : Le SCD de l'Université Paul Verlaine-Metz

1. Présentation de l'Université

1.1. Une jeune université

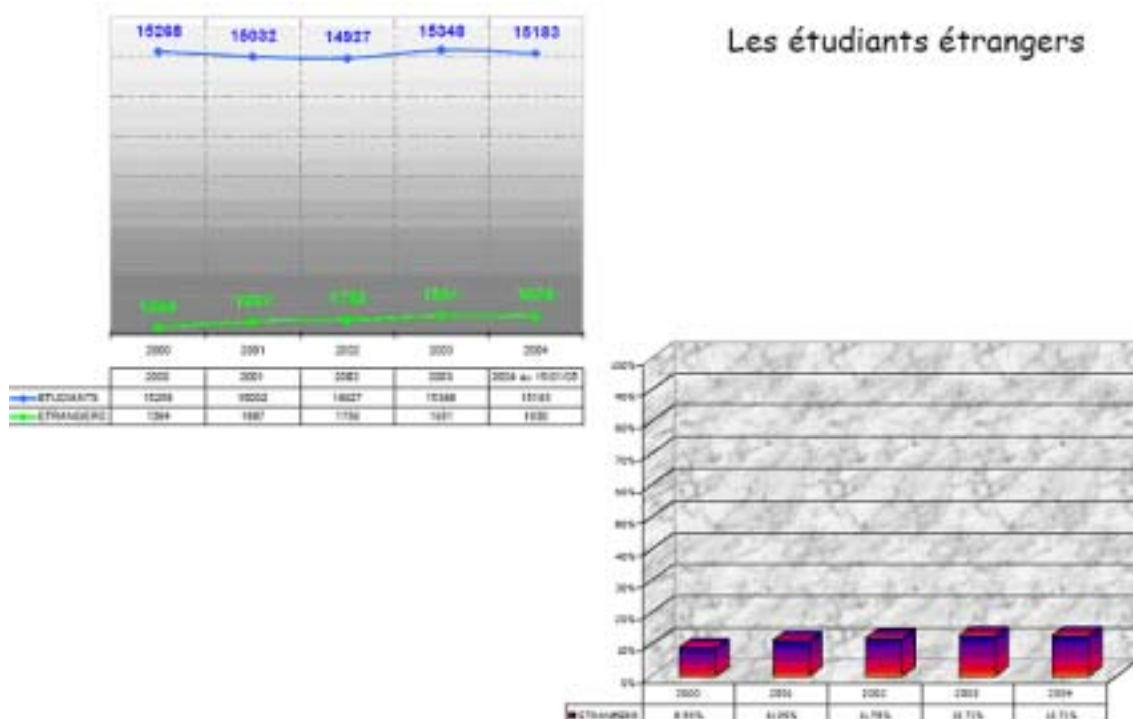
L'installation à Metz d'établissements de type universitaire est assez récente puisque, à part quelques implantations au 19^e siècle, l'ouverture d'un collège scientifique universitaire date de 1959 et l'Université de Metz a été officiellement créée en 1970.

Aujourd'hui, l'Université de Metz, pluridisciplinaire (sciences exactes et naturelles, arts, lettres, langues, sciences humaines, droit, économie, gestion, technologie), devenue depuis le 1er janvier 2005 l'Université Paul Verlaine-Metz regroupe six unités de formation et de recherche (UFR), deux Instituts universitaires de technologies (IUT) à Metz et à Thionville/Yutz, un Institut supérieur franco-allemand de technologie et des sciences (ISFATES) et huit instituts universitaires professionnalisés (IUP). Elle compte environ 16000 étudiants réparti sur trois sites à Metz même (le campus du Saulcy, le campus Bridoux et le Technopôle de Metz) et quatre antennes (Forbach, Sarreguemines, Saint-Avold et Thionville) dans le département.

1.2. Chercheurs et étudiants

Sur les 800 enseignants de l'Université, 509 sont des enseignants-chercheurs.

En 2005, l'Université comptait 15729 étudiants dont 1951 étrangers de 97 nationalités différentes. 1678 étudiants sont inscrits en 3^{ème} cycle.

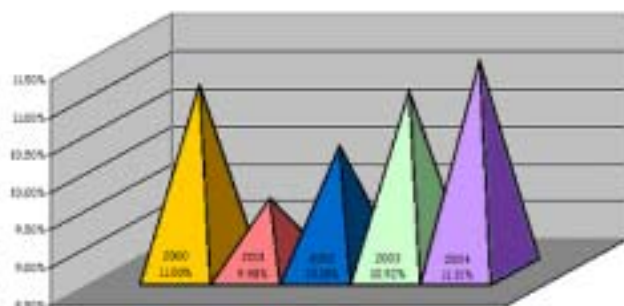


1

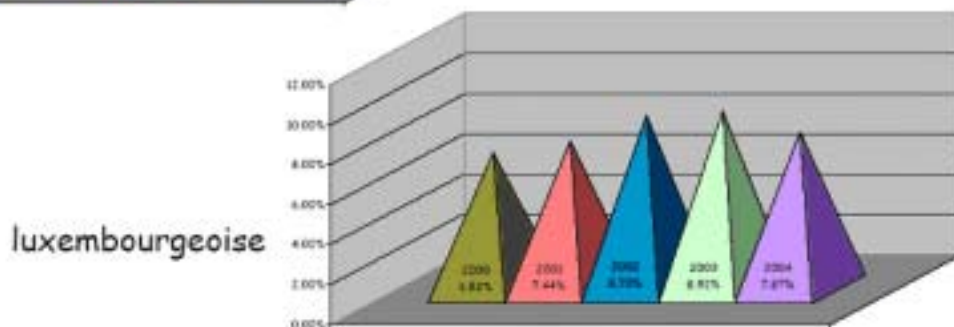
Parmi les étudiants étrangers, l'université comptait en 2004 à peu près 20% d'étudiants allemands ou luxembourgeois. Comme nous le verrons un peu plus loin, l'université, du fait de sa situation géographique, proche de l'Allemagne et du Luxembourg est très impliquée dans le réseau inter-régional. Elle propose par ailleurs des filières franco-allemandes.

¹ Les tableaux sont extraits de : Les étudiants 2000-2004 Bon à tirer produit par l'Université Paul Verlaine. Document réalisé par la cellule de pilotage de l'UPVM (15/01/2005)

Evolution des effectifs étudiants de nationalité :

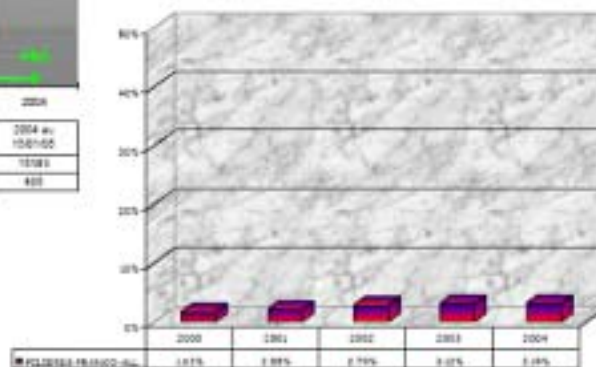
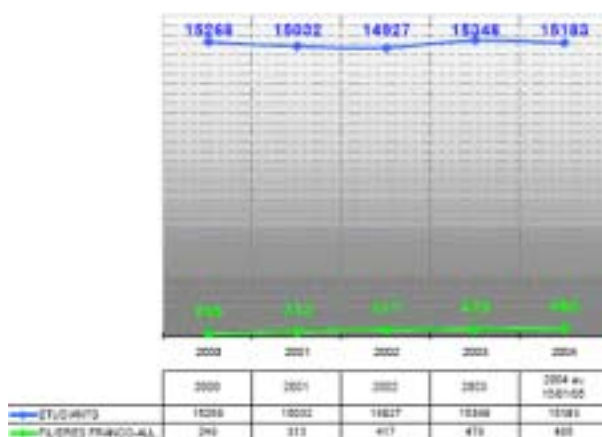


allemande



luxembourgeoise

Les étudiants des filières franco-allemandes



1.3. Les composantes

6 Facs ou UFR (Unités de formation et de recherche) :

- Droit, économie, administration

- Etudes supérieures de management / ESM-IAE
- Lettres et langues / LL
- Sciences humaines et arts / SHA
- Mathématique, informatique, mécanique / MIM
- Sciences fondamentales et appliquées / SciFA

3 IUT (Instituts universitaires de technologie) :

- à Metz (6 départements)
- à Thionville/Yutz (3 départements)
- Moselle Est :
 - o à Forbach (1 département)
 - o à Saint-Avold (1 département)
 - o Sarreguemines (1 département).

L' ISFATES (Institut supérieur franco-allemand de techniques, d'économie et des sciences)

8 IUP (Instituts universitaires professionnalisés) :

- Génie civil et infrastructures
- Génie de l'environnement
- Génie des systèmes industriels
- Génie mathématique et informatique
- Génie mécanique et productique
- Logistique
- Métiers de l'information et de la communication de Lorraine

Sciences de gestion

2. Le SCD de Metz

2.1. Présentation

La bibliothèque du Saulcy a été créée en 1971. Elle est devenue Service Commun de la Documentation en 1989. Celui-ci est pluridisciplinaire, couvrant les disciplines des :

- Lettres et sciences humaines
- Sciences et techniques
- Droit et sciences économiques
- Généralités

2.1.1. Les différents sites

Il est réparti sur trois sites à Metz et comprend quatre annexes :

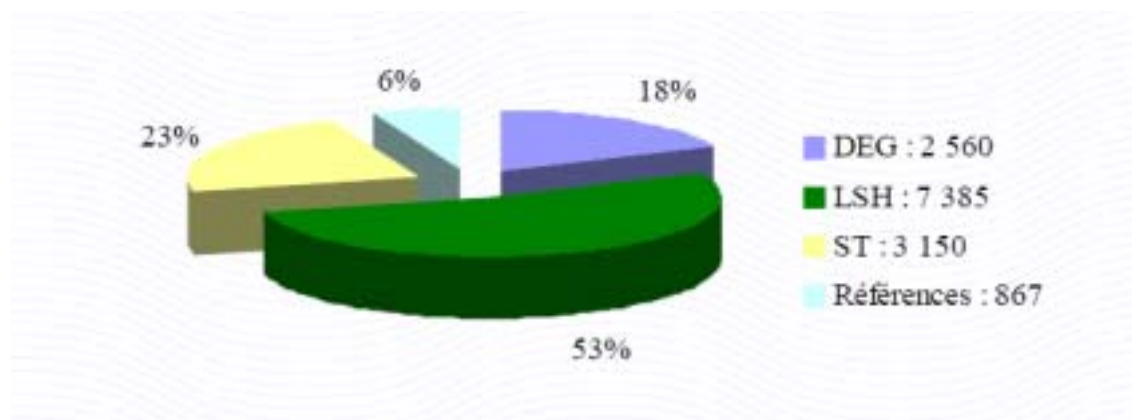
- Le site du Saulcy : C'est le site principal. Avec des extensions réalisées en 1992, 1996 et 1998, il couvre une surface de 7480 m² traitant de l'ensemble des domaines d'études de l'Université
- Le site du Technopôle a été construit en 1993 sur une surface de 2000m². Il rassemble des documents traitant essentiellement des deuxièmes et troisièmes cycles de sciences (particulièrement la physique et la chimie), de gestion et de sciences économiques.
- Le site de Bridoux sur 200m² pour les premiers cycles scientifiques et les STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives).

Les annexes :

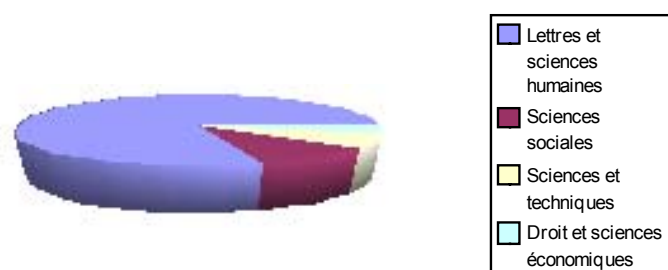
- Thionville-Yutz
- Sarreguemines
- Forbach
- Saint Avold

2.1.2. Les fonds et les publics

En 2003, le SCD comptait 380 179 documents dont 188 296 livres. La section des Lettres et sciences humaines est la section la plus importante. En 2003, elle représentait plus de 50% du nombres d'ouvrages acquis :



Sur les 87 200 ouvrages relevant des Lettres et sciences humaines, 1371 ouvrages réunis dans la salle Puhl Demange, constituent l'essentiel du fonds lorrain et concernent tous les domaines étudiés à l'Université Paul Verlaine :



Actuellement, si l'on excepte la sélection de quelques sites régionaux, ce fonds représente l'intégralité de l'offre de documentation régionale du SCD.

En ce qui concerne les différents supports, 2003 présente un équilibre budgétaire entre ouvrages (40%), périodiques imprimés (30%) et information en ligne (30%). Quand aux nombres de prêts, on obtient, pour 2003, 152 905 prêts.

Dans les différentes bibliothèques universitaires, on compte pour l'année 2003 14934 inscrits qui totalisent 751 211 entrées, essentiellement sur le site du Saulcy :

Lecteurs inscrits au 31 décembre 2003

	1 ^{er} cycle	2 ^{ème} cycle	3 ^{ème} cycle	Enseignants- chercheurs	Extérieurs	TOTAL
UFR Droit, économie, administration	1 238	582	177	11	24	2 032
UFR Etudes Supérieures de Management	42	142	227	3	0	414
UFR Lettres et langues	1 217	764	124	41	6	2 152
UFR Sciences humaines et arts	2 088	1 377	356	28	12	3 861
UFR Sciences fondamentales et appliquées	561	607	208	62	3	1 441
UFR Mathématiques, informatique, mécanique	525	470	258	46	2	1 301
IUT Sciences	692	69	5	63	3	832
IUT Droit et gestion	517	49	2	7	4	579
Ecoles et instituts	181	674	139	302	1 026	2 322
TOTAL	7 061	4 734	1 496	563	1 080	14 934

Répartition par site des 751 211 entrées réalisées au SCD



2.2. Les différents services

2.2.1. Organigramme²

L'organisation du SCD de Metz n'est pas composée en fonctions des disciplines étudiées à l'université mais selon les différentes tâches à l'intérieur du SCD.

Sous l'autorité du directeur, on trouve le service de l'Administration et des finances avec six personnes et trois missions dont sont chargés des conservateurs :

- Formation des personnels
- Indicateurs : rapport d'activité
- Système d'information

Puis le SCD est divisé en quatre pôles sous la responsabilité de conservateurs :

- Politique documentaire : Chacun des conservateurs du SCD est responsable d'un des cinq secteurs de la documentation (« Lettres et sciences humaines », « Droit, économie et gestion », « Sciences et techniques », « Références et Documentation régionale »). Une fois les budgets établis, ce sont eux, aidés par des bibliothécaires, qui sont chargés des acquisitions.
- Circuit du livre : L'ensemble du circuit est sous la responsabilité d'un conservateur. Il comprend les commandes et inventaire (trois personnes), le catalogage (onze personnes) et l'équipement (dix-sept personnes).

L'équipe des commandes, composée d'agents administratifs, saisit les demandes selon les différents fournisseurs sélectionnés par appels d'offres ; elle réceptionne et inventorie les ouvrages.

Les catalogueurs, essentiellement des bibliothécaires adjoints spécialisés, sont chacun responsable d'un secteur ; Ils assument le catalogage mais également l'indexation des ouvrages et sont chargés de maintenir des listes d'indices dewey retenus pour la bibliothèque selon leurs domaines. Ils participent au renseignement bibliographique en salle.

Le personnel de l'équipement, composé de magasiniers, est chargé du traitement matériel des ouvrages (antivols, tampons, filmolux...). C'est lui qui assure les permanences en banque de prêt et du rangement en salle des ouvrages. Chaque magasinier est responsable d'un secteur de rangement.

- Documentation périodique et électronique avec les Commandes et le suivi commercial (deux personnes) et le Catalogage, bulletinage et rangement des périodiques « papier » (trois personnes). Un conservateur est responsable de l'ensemble du service. Les choix d'abonnements en ligne ou papier sont sous la responsabilité des conservateurs chefs de section. Un magasinier est

² Voir Annexe 1

chargé du suivi des commandes électroniques. Pour les périodiques papier, une bibliothécaire est responsable du catalogage et du suivi des abonnements, assistée par un assistant de bibliothèques et deux magasiniers pour le bulletinage et le rangement.

- Services aux usagers avec la salle de travail informatique (trois personnes), le prêt entre bibliothèques (trois personnes), la formation des usagers (deux personnes), les renseignements bibliographiques (catégories A et B) et la banque de prêt (essentiellement les magasiniers). Les permanences de la salle de travail informatique sont assurées par des magasiniers ou des moniteurs étudiants. Par ailleurs, deux informaticiens sont chargés des développements et de l'entretien du parc informatique.

En comptant le personnel titulaire et les vacataires, le SCD emploie 61 personnes.

2.2.2. Les salles accessibles aux usagers sur le site du Saulcy³

J'ai choisi de présenter le site du Saulcy qui est le site principal du SCD et qui propose aux usagers l'ensemble des services accessibles à ceux-ci sur les différents sites.

Parmi les espaces accessibles au public, onze salles sont affectées aux fonds documentaires et à des places de lecture. Parmi celles-ci, une est dévolue au fonds régional, la salle Puhl-Demange.

Trois espaces permettent d'héberger des services dépendant de l'Université :

- Médialangues qui est un laboratoire de langues réservé aux membres et aux étudiants de l'université.
- La Bibliothèque du Pôle Européen : depuis un an, ses collections sont hébergées par le SCD. Une refonte des collections de périodiques possédées en commun par le Pôle Européen et le SCD est en cours.
- La Salle informatique : Elle est hébergé par le SCD et représente la plus importante salle informatique de l'Université, ouverte le samedi toute la

³ Voir Annexe 2

journée. Elle possède quarante postes offrant le libre accès sur Internet et du traitement de texte.

Des carrels individuels ou de groupe font également parti des espaces accessibles au public. Essentiellement dans la salles de références mais également dans les autres salles de lecture, des ordinateurs sont mis à la disposition des usagers pour permettre à ceux-ci de consulter les ressources documentaires du SCD (de même que son catalogue).

Partie 2 : Le contexte lié à la mise en place d'un pôle de ressources régionales

1. Le contexte régional

1.1. La Coopération régionale et Saar-Lor-Lux au niveau de l'Université

1.1.1. Entre les université lorraines

Depuis quelques années, avec la régionalisation, les universités de Metz et Nancy se sont rapprochées et participent à différents projets en commun.

Le dernier exemple est la concession à la région lorraine, en juillet 2005, de deux pôles de compétitivité pour les filières fibres et matériaux : Mobilisant à la fois les entreprises, les laboratoires de recherche privés ou publics et les universités, ces pôles de compétitivité vont permettre l'attribution d'aides afin de favoriser les projets servant aux industries lorraines.

Mais on peut également citer d'autres exemples :

- L'Institut du pôle européen, dont la bibliothèque est hébergée par le SCD de Metz, réunit les Universités de Nancy et de Metz (avec des locaux dans chaque ville et un catalogue commun), propose aux étudiants assistance et documentation afin de inciter à organiser des séjours à l'étranger.
- Le contrat de Plan Etat-Région contribue à renforcer la coopération entre les universités lorraines en regroupant des équipes interdisciplinaires (36 équipes de recherche impliquées) sur la thématique de la frontière.
- Un projet de Maison des Sciences de l'Homme lorraine « Frontières », Nancy2-Metz, se présentant sous la forme d'une demande de Programme Pluri-Formations portée par l'université Nancy 2 et les équipes de Sciences humaines et sociales de l'université de Metz. Dans ce cadre, des séminaires « Frontières » sont organisées mensuellement

1.1.2. Au niveau Saar-Lor-Lux

Depuis sa création en 1971, l'Université Paul Verlaine a entretenu des liens très forts avec la Fachhochschule de Sarrebruck qui s'est concrétisé dès 1978 avec la mise en oeuvre de l'ISFATES (Institut supérieur franco-allemand des techniques d'économie et des sciences) qui est le plus ancien des cursus intégrés européens et le plus important avec 350 étudiants sur l'ensemble de ses filières.

Aujourd'hui, près de 600 étudiants sont inscrits dans des cursus franco-allemandes et, à la rentrée 2005, un second cycle de Droit, mention droit allemand, va être créé suite à l'initiative des universités de Metz et de Trèves.

Depuis peu, une coopération existe également entre les universités de Metz, de Luxembourg et de Francfort-sur-Oder mettant en place un cursus après la licence afin d'obtenir un master trinational « International business ».

De même, la première école doctorale transfrontalière devrait voir le jour entre les universités de Metz, Sarrebruck, Luxembourg et Liège.

1.2. Les projets culturels au niveau de la région

Différents organismes publics sont chargés de promouvoir au niveau régional les actions culturelles

1.2.1. Les organismes régionaux

1.2.1.1. *La Direction régionale des affaires culturelles*

La DRAC, qui est placée sous l'autorité du préfet de région est chargée de la mise en oeuvre, adaptée au contexte régional, des priorités définies par le ministère. C'est elle qui doit mettre en place une politique globale dans tous les domaines liés à la culture : patrimoine, musées, archives, livre et lecture publique, musique et danse, théâtre et spectacles, culture scientifique et technique, arts plastiques, cinéma et audiovisuel.

La DRAC de Lorraine, le Conseil Régional et l'Association Française d'Action Artistique (AFAA) ont mis en place en 2003 une convention visant le développement d'échanges internationaux impliquant des acteurs culturels lorrains. Plus particulièrement, les actions relatives à la Grande Région (Saare Lorraine Luxembourg) sont considérées comme prioritaire

1.2.1.2. *Arteca*

Arteca, centre de ressources de la culture en Lorraine, a été créé en 1992 sous forme associative et a fait l'objet d'un transfert vers un établissement public de coopération culturelle, créé conjointement par le conseil régional de Lorraine et le ministère de la Culture et de la Communication en septembre 2003.

Arteca a pour mission de recenser et produire des connaissances sur l'activité culturelle régionale. En ce sens, Arteca propose un annuaire interrogeable par zones d'emploi, noms d'organismes ou sujets.

Ses autres mission sont de faciliter les rencontres et les projets culturel au niveau régional et de participer aux différentes opérations de coopération dans le domaine culturel, que ce soit au niveau national ou européen.

1.2.2. Le portail culturel Grande Région

17 partenaires dont la DRAC , le Conseil Régional et Arteca ont signé une charte de coopération pour la création d'un portail Internet commun à la Grande Région (Saar-Lor-Lux).

Le portail, qui est soutenu par le programme européen Interreg IIIc à travers l'Opération-Cadre Régionale e-bird sera mis en place d'ici à la fin 2006.

Il sera proposé à partir d'une base de données alimentées par les différents partenaires. Un atlas culturel permettra aux utilisateurs de rechercher et de consulter les manifestations culturelles de la Grande Région selon différents critères de choix.

1.2.3. Le QuattroPole

L'espace QuattroPole a été créé à l'initiative de Luxembourg, Metz, Sarrebruck et Trèves, quatre villes importantes de la région Saar-Lor-Lux-Trèves. Il est structuré tel une métropole virtuelle visant à renforcer la coopération entre ces quatre villes, principalement au niveau économique et plus particulièrement dans le domaine des technologies.

2. Le contexte au sein du SCD

Comme on l'a vu précédemment, la bibliothèque universitaire est impliquée profondément au sein de l'Université, non seulement par l'intégration d'autres services dans ses murs mais également au niveau de sa politique d'acquisition des documents papiers et électroniques (les avis des membres de l'université, discutés principalement lors du Conseil de la documentation prennent une place importante dans ses choix). Le SCD, remplissant pleinement son rôle de service commun de la documentation gère également les commandes de périodiques des différents UFR de l'université.

2.1. La mise en place d'un SID

Un des objectifs du SCD est de consolider sa position comme élément essentiel de l'université. Plus particulièrement, en mettant à la disposition des étudiants ses locaux pour une salle informatique de même qu'en développant son fonds régional, le SCD trouve sa place dans la politique de l'université, utilisant les nouvelles technologies et s'intégrant dans le cadre régional. Le SID (Système d'Information Documentaire) de Metz Campus⁴, regroupant les différentes structures de l'université, en sera l'illustration.

Celui-ci devra prendre en compte deux contraintes. La première sera de s'intégrer au sein des ressources proposées par l'université, particulièrement l'Environnement numérique de travail « E-sup » que va mettre en place l'université de Metz. La deuxième sera, pour le portail documentaire du SCD, d'agir de manière complémentaire par rapport aux portails nationaux développés soit par l'ABES (Sudoc), soit par un réseau d'école (cas de l'Ensam notamment).

Le SID devrait être composé de six « briques » :

- Une page de présentation des différents organismes de Metz Campus
- Un catalogue commun des ressources des membres des Metz Campus. Il est envisagé d'utiliser le SIGB du SCD comme base de ce catalogue.
- La documentation électronique

⁴ Metz campus est composé de huit organismes : l'Université, ESITC, ESIDEC, Supélec, Ensam, ENIM, ESA et Georgia Tech

- Les publications électroniques. Cela concernera essentiellement les thèses mais également les revues auxquelles participe l'université
- Les ressources locales avec des cours en ligne, des annales de sujets d'examens et la constitution de dossiers bibliographiques multimédias
- Des services : bureau de renseignements virtuels, FAQ, suggestions d'acquisition en ligne et demandes de PEB.

2.2. Les ressources disponibles au SCD

Le SCD, dans le cadre de son SID et de projets intégrés au contrat quadriennal (2005-2008), va mettre en place ou acquérir des outils concernant le traitement et l'archivage des données ainsi que la numérisation :

- un logiciel OAI de gestion de base de données (type E-prints) utilisant les langages PHP/MySQL permettant la recherche des signets de sites web, des thèses, des cours en ligne, des annales d'examens et de concours, des dossiers bibliographiques et des ressources de documentation électronique
- un scanner de livres (type Digibook Suprascan)

Le SID utilisera le SIGB déjà en place dans la bibliothèque (Millennium de la société Innovative) ainsi que ses logiciels annexes :

- un logiciel résolveur de liens permettant de lier les références bibliographiques au texte intégral de l'article
- un logiciel permettant de générer des métadonnées décrivant la ressource en conformité avec le standard OAI (archives ouvertes)
- un logiciel pour l'interrogation fédérée des ressources électroniques
- le logiciel GED (gestion électronique de document)

Tous ces outils acquis dans le cadre de projets concernant la numérisation des thèses et la mise en place d'un serveur de pré-publications pourront être également utilisés pour signaler les différents éléments du portail régional.

2.3. Développement des ressources régionales dans le cadre du contrat quadriennal

Des projets sont mis en place au niveau de l'Université et de la région et le SCD, qui possède déjà un fonds lorrain important constitué en partie par des dons, va également, dans le cadre du contrat quadriennal, développer deux aspects du

développement d'une culture régionale : le premier, plus traditionnel portera sur une mise en valeur de fonds et le deuxième sera accès sur la présentation de conférences portant sur les aspects économiques et culturels de la Grande Région.

2.3.1. Le fonds régional du SCD

En septembre 2001, l'espace Marguerite Puhl-Demange a été créé afin de mettre en valeur le fonds régional du SCD. Celui-ci possède en particulier une collection de documents portant principalement sur les deux annexions (le fonds Wendling). En deux ans, soutenu par un financement du Centre national du Livre, plus de 300 ouvrages ont été achetés afin de compléter ce fonds.

Une des actions du contrat de plan quadriennal devrait permettre le développement de ce fonds de documentation régionale par l'acquisition d'ouvrages de recherche destinés à un public de chercheurs, particulièrement ceux de la Grande région transfrontalière (Moselle, Grand-Duché de Luxembourg, Land de Sarre...).

2.3.2. Mise en place d'un programme de conférences

Toujours dans le cadre du contrat de plan quadriennal devrait être mis en place des cycles annuels de conférences liées à l'histoire et à la sociologie locales, à l'économie transfrontalière, au droit local...

2.4. Développement d'un pôle de ressources régionales

Le SID sera un outil permettant la mise en valeur des travaux des chercheurs du campus de Metz ; de même, le pôle de ressources régionales, dans le SID, sera une vitrine du rayonnement culturel et social de la région.

Il devra également être un outil pour les universitaires liés au campus en se présentant comme un complément au niveau régional au portail du Sudoc.

Par ce pendant électronique au fonds « papier » déjà acquis par la bibliothèque, le SCD se positionne comme un service novateur au sein de l'Université et plus largement, de sa région.

Partie 3 : Des exemples de bibliothèques

Je n'ai trouvé qu'un seul exemple de SCD proposant une sélection de ressources régionales : il s'agit de celui de Rennes 2. Afin de compléter la présentation des différentes possibilités de composition d'un pôle de ressources régionales, j'ai associé à cet exemple d'autres qui ne traitent pas de ressources régionales mais qui donnent accès à des ressources selon des modes différents : La BIUM présente une sélection de sites gratuits répertoriés selon les différents types de documents électroniques tandis que j'ai sélectionné l'exemple du SCD de Reims pour la possibilité d'interroger simultanément différentes sources proposées par le SCD.

Par ailleurs, ces trois sites de bibliothèques universitaires m'ont également servis de références pour la recherche et la veille concernant les ressources signalées.

J'ai rajouté à ces exemples celui de la Westerville public library qui utilise Metafind développé par Innovative afin d'avoir un exemple de ville se servant d'un méta-moteur.

1. Le SCD de Rennes 2

1.1. Une forte implication régionale

La région Bretagne est une région où la notion d'identité territoriale est très forte avec une grande importance accordée la langue et aux coutumes. C'est pourquoi il n'est pas surprenant que, parmi les SCD, ce soit un SCD de Bretagne qui propose une sélection de sites régionaux. La bibliothèque de Rennes 2 est impliquée dans l'Agence de coopération des bibliothèques et centres de documentation de Bretagne (COBB) puisque le directeur du SCD est également le président de la COBB. L'agence fédère des bibliothèques municipales, départementales, universitaires de même que des centres de documentation. Elle est aidée financièrement par le Conseil régional, met en oeuvre des outils coopératifs : Britalis (interconnexion des catalogues de bibliothèque), et Hermine (dépouillement des périodiques sur la Bretagne). Il existe aussi un plan régional de conservation de la presse périodique, associant des bibliothèques publiques et universitaires.

1.2. Une sélection de sites régionaux

Le SCD présente sur son site web une sélection de « sites conseillés ». Une partie d'entre eux forment un ensemble sur la Bretagne et en cliquant sur le mot « Bretagne », le lien se fait avec une autre page web présentant les sites. En haut de la page, les différentes rubriques sont présentées et on lorsque l'on clique sur celles-ci, le curseur se déplace dans la page à hauteur de la rubrique concernée.

Rubriques concernant la Bretagne :

- Bases de données bibliographiques
- Moteurs de recherche spécialisés
- Bibliothèques et librairies
- Patrimoine
- Langue bretonne

Sous chaque tête de rubrique, on a une liste de sites répertoriés. Le lien se fait sur l'intitulé de chaque site et, pour la plupart, une description du lien est présente.

En ce qui concerne les rubriques « Patrimoine » et « Langue bretonne », la sélection des liens a été faite par du personnel de la bibliothèque : « Patrimoine » est composé du site d'une association qui a pour but la valorisation du patrimoine breton tandis que « Langue bretonne » est composé d'un ensemble de liens vers des sites de dictionnaires bretons en ligne ou concernant la langue bretonne. Par contre, la rubrique « Bibliothèques et librairies », si elle se compose essentiellement comme les deux autres de liens recensés par le SCD, recense également un lien vers un méta-catalogue de bibliothèques réalisé par un organisme extérieur au SCD. De même, pour les rubriques « Bases de données bibliographiques » et « Moteurs de recherche spécialisés », on a accès à des types de ressources différentes par rapport au simple lien vers un organisme ou un document numérique. Avec les bases de données et les moteurs de recherche, on accède à de la documentation secondaire qui n'est pas réalisée directement par le SCD puisque les outils recensés n'ont pas été créé par celui-ci.

Leur pôle de ressources régionales est donc classé de deux manières différentes : à la fois par le type de support (bases de données et moteurs de recherche) mais également selon les thèmes sélectionnés (bibliothèques, librairies, patrimoine, langue).

Ce qui me semble intéressant avec l'exemple de Rennes 2, c'est la forte implication du SCD dans un réseau régional de bibliothèques entraînant la réalisation de catalogues communs. Un autre aspect à étudier est le choix des rubriques régionales. La sélection de sites ne tient pas compte des documents numériques existant sur le web. A part quelques dictionnaires en ligne, elle propose uniquement l'accès à des structures offrant des documents papier sur la Bretagne (les bibliothèques, librairies et bases de données) ou à des organismes bretons (patrimoine et moteurs de recherche).

2. La BIUM (Bibliothèque interuniversitaire de médecine)

2.1. Sélection des thèmes

La BIUM propose sur son portail une sélection de ressources disponibles gratuitement sur le web. Les sites ont été recensés en tenant compte de la politique documentaire de la BIUM. Ils ont été répartis en grands thèmes :

- Formation médicale
- Référentiels
- Livres électroniques
- Banques d'images
- Revues électroniques
- Autres sites Web spécialisés

Les thèmes retenus ont été sélectionnés selon leurs supports (livres et revues électroniques, banques d'images), leurs types (référentiels, revues) ou leurs sujets (formation médicale, autres sites web spécialisés).

2.2. Alimentation du portail et veille

Chaque domaine est sous la responsabilité d'un conservateur ou bibliothécaire qui se charge de la veille. Les sites recensés sont entrés dans une base de donnée (titre, commentaires, domaines, URI (Universal resource identifier)). Il a été décidé de ne pas utiliser de mots rameau mais de se baser sur 130 domaines pour choisir

l'indexation du site ou du document électronique. La personne ressource peut indiquer de un à trois termes maximum.

La veille est réalisée sur des sites d'organismes ou de chercheurs reconnus. Elle s'effectue manuellement pour la sélection de nouveaux sites. Pour la vérification des URI, le logiciel Xenu est utilisé. Il indique les URI erronés et la personne chargée du domaine doit ensuite aller sur les sites pour vérifier si celui-ci a réellement changé d'adresse ou s'il n'existe plus. En ce qui concerne la veille, on peut remarquer une grande lisibilité pour les usagers puisque les personnes qui en sont chargées sont indiquées nominativement avec une photographie d'identité sur la page web et que, pour chaque ressource, la date de dernière mise à jour est précisée.

2.3. Interrogation par les usagers

The screenshot shows a web browser window displaying the BIUM website. The browser's address bar shows the URL: http://www.bium.univ-paris5.fr/medecine/ivelec_cad.htm. The website header includes the BIUM logo and navigation links for 'bibliothèque interuniversitaire de médecine' and 'odontostomatologie'. A search bar is visible with the text 'Recherche par mots (titre, auteur, organisme, ...)' and a search button. Below the search bar, there are two search results listed under the heading 'Livres électroniques résultat de la recherche'. The first result is 'Allergie de contact aux métaux et à leurs sels / Cavalier (C.) Foussereau (J.) / INRS (Institut national de recherche en sécurité)' and the second is 'Allergie respiratoire professionnelle aux matières colorantes / Rosenberg (N.) / INRS (Institut national de recherche en sécurité)'. The page also indicates 'Nombre de réponses : 2' and '1-2'.

Les usagers peuvent interroger les sites par thèmes puis par mots indexés ou mots libres (mots du titre + commentaires).

En ce qui concerne la BIUM, j'ai été intéressée par l'idée de gratuité associée à la sélection de sites. La notion porte non seulement sur les sites eux-mêmes, mais

également sur des outils comme Xenu qui est un logiciel libre facilement récupérable sur le web. Pour le choix des rubriques, on a là encore un mélange entre types de ressources et supports. Par contre, la BIUM s'est attachée dans ses choix à respecter la politique documentaire mise en place pour les documents papier. Ainsi, la décision de ne considérer pour l'alimentation et la veille qu'un nombre délimité de sites reconnus facilite le travail des personnels chargés de ces tâches. Par ailleurs, toujours en ce qui concerne la veille, l'idée d'indiquer la date de la dernière vérification et l'identité du responsable de rubrique apparaît à la fois comme valorisant et motivant pour celui-ci.

3. Le SCD de Reims

Le portail du SCD de Reims a été réalisé par la société Cadic et les données sont en format propriétaire.

3.1. Les différents types de documents

Les différentes sources de documents électroniques possédés ou recensés par la bibliothèque sont répartis en quatre types : signets, revues, bases de données et sources OAI. Toutes les ressources sont rentrées dans une base.

Les revues, de même que les signets et les bases de données, étaient contenus dans une base « Links » qui avait été développé localement. Les données ont été intégrées à la base développée par la société Cadic par imports de fichiers Excel.

Les sources OAI sont au nombre de quatre : @rchiveSIC, AEI (Archive of european integration, Thèses-EN-ligne et Neural computation. Les notices des sources OAI sont intégrées par un moissonnage des serveurs OAI qui a lieu de nuit en utilisant une requête SQL.

3.2. Alimentation du portail et veille

Un bibliothécaire de chaque section est responsable de l'alimentation du portail en ce qui concerne les signets et les bases de données et du suivi des liens. C'est lui qui détermine si les ressources doivent également être signalées dans le catalogue ; il n'existe pas à ce niveau une politique de l'établissement et il n'est pas possible de savoir si ce double signalement permet aux usagers de retrouver l'intégralité des

ressources ou si ceux-ci utilisent facilement les deux modes de recherches. Néanmoins, le portail possède un outil permettant la vérification des URI.

Pour chaque lien nouveau rentré dans la base, on indique le type du document, les domaines concernés, le nom du document, son URI, sa description, son éditeur et sa langue.

3.3. Interrogation par les usagers

Sur le site de la bibliothèque universitaire de Reims, les usagers peuvent cliquer dès la page d'accueil sur un lien qui donne accès à la consultation des ressources électroniques. Ensuite, les ressources électroniques sont interrogeables, soit par ordre alphabétique, soit selon un plan de classement par domaines et sous-domaines, soit par un moteur portant sur l'ensemble des ressources.

Il permet une interrogation par type, titre, éditeur, sujets, langue ou sur l'ensemble des données rentrées en utilisant des opérateurs à l'intérieur ou entre les champs. Pour chacun, on peut également consulter un index.

Les résultats sont classés par types de ressources puis par ordre alphabétique avec pour chaque ressource, l'affichage du domaine, le titre, l'URI, une description sommaire et la langue.

3.4. Récupération des données

Les tables qui contiennent les revues, signets et bases de données ne sont pas moissonnables. Il serait possible de faire des exports en XML mais cela n'a pas été demandé à la société Cadic. Actuellement, il est cependant possible de les exporter en format texte et de les exploiter ensuite sous Excel.

Ce qui m'a intéressée dans cet exemple est justement l'inverse de celui de la BIUM. Ce n'est pas un portail réalisé à partir de logiciels libres mais élaboré par une société. J'ai supposé au départ que c'était un moteur qui permettait l'interrogation des différentes ressources alors que, en fait, trois des sources (bases de données, signets, revues) sont intégrées dans une même base alors que la quatrième, les sources OAI sont obtenues chaque nuit grâce à un moissonnage. Autre point intéressant de cette étude : alors que l'on parle actuellement beaucoup du XML comme format d'échanges, cette solution n'a pas été retenue pour le portail. Les données peuvent être récupérées mais sous forme de fichiers Excel.

4. Tableau comparatif des bibliothèques françaises

		Rennes 2		BIUM		Reims	
Outil				Base de données développée localement		Portail développé par une société	
Types de ressources	Moteurs de recherche	x					
	Bases de données	x	Bases de références bibliographiques	x	Banques d'images	x	
	Sites d'organismes	x	Bibliothèques, librairies, organismes régionaux				
	Documents numériques et sources OAI	x	Dictionnaires bretons	x	Livres et revues électroniques	x	Revue électronique, articles de revues, mémoires, thèses
Rubriques	Bibliothèques et librairies	x					
	Langue	x					
	Patrimoine	x					
	Référentiels			x			
	Domaines	x	Toutes les rubriques concernent la Bretagne	x	Formation médicale, Autres sites web spécialisés	x	Signets
Alimentation du portail				Une équipe de personnes ressources chargées par rubriques d'alimenter le portail et d'assurer la veille		Un bibliothécaire par section se charge de l'alimentation et de la veille pour les signets et les bases de données. L'alimentation des sources OAI est faite la nuit par moissonnage.	
Alimentation du catalogue du SIGB		Non		Non		Oui selon l'avis du bibliothécaire.	
Champs renseignés	Type du document					x	
	Titre			x		x	
	Editeur					x	
	Langue					x	
	Domaines			x		x	
	Description ou commentaires			x		x	
	URI			x		x	
Vérification des liens				Logiciel libre : Xenu		Logiciel intégré au portail	
Consultation	Sujets			x		x	
	Type					x	
	Titre					x	
	Mots du titre + commentaires			x			
	Editeur					x	
	Langue					x	
	Tous les champs					x	
	Par un index					x	

5. The Westerville public library

Cette bibliothèque utilise le métamoteur MetaFind qui permet d'effectuer des recherches dans différentes sources utilisant principalement la norme Z39.50 ou l'OAI.

A Westerville, la recherche peut porter sur les mots-clés, les sujets, la description des ressources, les auteurs ou les titres.

Comme on le voit sur la page web, un méta-moteur permet non seulement d'interroger l'ensemble des sources sélectionnées par l'institution mais également de choisir seulement un sous-ensemble ; la bibliothèque de Westerville en a déterminé six :

- catalogues de bibliothèques
- références bibliographiques
- journaux
- ressources pour les étudiants
- moteurs de recherche
- moteurs de recherche d'images

Il est par ailleurs possible de faire manuellement une sélection d'un ou plusieurs sites sans tenir compte des choix pré-établis.

La bibliothèque de Westerville est une bibliothèque tout public ; elle a privilégié l'accès selon le type de ressources et non par sujets. Metafind permet cependant de faire un tri par sujets et peut intégrer n'importe quel format.

Metafind est un logiciel d'Innovative qui sera peut-être acquis par la bibliothèque. Je n'ai pas trouvé d'exemple en France et c'est pourquoi j'ai pris l'exemple de Westerville. Alors que Reims a préféré choisir l'intégration des ressources dans une base unique, cette bibliothèque utilise un méta-moteur qui permet l'utilisation de différentes bases. Bien que ce soient, dans ce cas, des bases qui ne sont pas développées par Westerville, il est cependant possible d'indiquer différentes bases d'une même bibliothèque afin de composer les sources interrogeables.

Partie 4 : Scénarios de pôles de ressources régionales

1. Politique documentaire électronique

1.1. Les critères de sélection

La politique documentaire du SCD concernant les ressources du pôle de ressources régionales se doit de correspondre aux fonds de la bibliothèque. Ceux-ci doivent constituer un ensemble cohérent choisis selon des critères précis.

En ce qui concerne le projet de pôle de ressources régionales, deux ont déjà été retenus par le SCD :

- La collection doit s'adresser principalement à un public universitaire et être le reflet de ses enseignements.
- Pour la mise en œuvre, celui-ci doit utiliser essentiellement les outils du SCD.

1.1.1. Publics

Le pôle de ressources régionales est développé pour servir aux chercheurs et étudiants de l'Université Paul Verlaine de Metz. Il pourra cependant être utilisé par un public plus large s'intéressant à la région lorraine puisqu'il sera accessible librement sur le web, mais la sélection des ressources ne doit tenir compte que du milieu universitaire.

1.1.2. Zone géographique et langue

Dans le cadre de la mise en place du SID et par rapport à différents projets du plan de contrat quadriennal, les thèmes de l'histoire, la géographie, la culture et l'économie locales seront mis en avant. Particulièrement, pour ce qui concerne le développement de notre fonds local, il est établi que la zone à couvrir concerne la Grande Région (Saare, Lorraine, Luxembourg). De même, certains projets de l'Université Paul Verlaine concernent cet espace.

Il convient donc d'établir l'étendue de la zone couverte par la notion de ressources régionales :

- On peut considérer que la notion de « région » ne concerne que Metz et ses environs, c'est-à-dire le département de la Moselle. Cela peut sembler trop restrictif ; si l'on ne s'attache qu'à l'aspect historique, on peut rappeler que le département de la Moselle créé en 1790 fut ensuite annexé en partie à l'Allemagne en 1871, le restant se rattachant à la Meurthe pour former la Meurthe et Moselle puis recréer en 1918 pour former à nouveau le département de Moselle mais avec des limites très différentes de celles de 1790.
- Si l'on retient la délimitation administrative, on cherchera des documents portant sur les quatre départements de la Lorraine : Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle et Vosges. Ce choix s'accorderait à la fois avec la mise en place récente d'un axe universitaire Nancy-Metz et avec les structures officielles qui présentent les ressources des quatre départements et faciliterait donc le recensement de ces ressources. Néanmoins, on peut considérer que ce sont ces mêmes organismes officiels (DRAC, Conseil régional, Arteca...) qui mettent en place un portail culturel lié à la Grande région.
- On peut également retenir cette Grande région comme zone géographique associée aux ressources régionales. Cela correspondrait aux projets associatifs proposés non seulement par l'Université mais également par les organismes culturels lorrains. Cependant, on peut considérer que ce choix poserait essentiellement deux problèmes :
 - Le premier est lié à la langue puisque la langue officielle de la Saare est l'allemand et que le Luxembourg possède, quant à lui, trois langues officielles : le français, l'allemand et le luxembourgeois. Si la compréhension de l'allemand pour la sélection des ressources ne poserait pas de problèmes, il n'en serait pas de même pour le luxembourgeois. Cela nécessiterait la contribution d'une personne supplémentaire au projet.

- Le deuxième est lié à la masse des documents à consulter. Dans le cas précédent, il est relativement simple de retrouver l'ensemble des documents, quels que soient les supports, car il existe déjà des portails recensant les sites régionaux. Ce n'est pas encore le cas au niveau de la Grande région.
- On pourrait envisager une dernière possibilité qui tiendrait compte de la période de l'annexion et des lois et statuts juridiques qui en découlent. Cela donnerait un ensemble formé de l'Alsace et de la Moselle. Cela ne correspond pas actuellement à la politique mise en place, tant au niveau régional qu'universitaire.

1.1.3. Qu'est-ce qu'un document régional ?

On peut considérer deux possibilités :

- un document traitant de la région (que ce soit son histoire, son économie ou tout autre sujet)
- un document émis par un organisme ou une personnalité de la région.

Si on considère l'exemple du fonds régional en place dans la bibliothèque, celui-ci recense uniquement des documentaires et des œuvres littéraires sur la région. Les œuvres littéraires d'auteurs lorrains ne traitant pas de la région sont classées en littérature française.

1.1.4. Notion de gratuité

Les usagers consultant les sites sélectionnés doivent pouvoir le faire librement et gratuitement. On ne doit donc pas choisir dans les documents proposés des pages web nécessitant d'effectuer un paiement soit sous forme d'abonnement soit à la carte.

1.2. Evaluation des sites web

Si l'on excepte le document numérique correspondant à une publication papier existante et pour lesquels, en se basant sur les auteurs ou éditeurs, il est facile de déterminer le niveau, il n'en est pas de même pour les autres documents

électroniques. Avant d'intégrer une page web, il convient de vérifier si celle-ci correspond aux critères de la politique documentaire établie. Il faut tenir compte du niveau intellectuel des documents et l'accessibilité (liée à la notion de gratuité) mais il faut également de s'intéresser à des problèmes plus techniques lié au web : Il faut vérifier les temps de téléchargement des pages, la validité et la fréquence de vérification des liens, si il est nécessaire d'installer des logiciels sur le poste afin de consulter les documents.

C'est pourquoi il serait nécessaire, une fois déterminés les critères de sélection d'établir une grille d'évaluation pour les ressources régionales afin, non seulement de retenir ceux qui seront proposés, mais également d'archiver ceux qui n'auront pas été retenus et pourquoi ils ne l'ont pas été.

2. Les rubriques

Une fois les critères de sélection déterminés en fonction de la politique documentaire du SCD, une deuxième étape dans la mise en place du pôle de ressources est représentée par le choix des rubriques qui le constitueront.

Selon les rubriques que l'on décidera ou non d'intégrer dans le pôle de ressources, il sera nécessaire de choisir différents modes de présentation. De plus, il n'est pas obligatoire de fixer d'entrée un nombre définitif de rubriques. Il est possible de mettre en place assez rapidement une structure avec un nombre restreint de documents et d'intégrer ultérieurement d'autres rubriques.

2.1. Les organismes lorrains

Actuellement, le portail du SCD présente une sélection de sites régionaux intitulée « Bibliothèques et centres de documentation en Moselle ». Dans le cadre de la création du pôle de ressources, il serait nécessaire d'élargir cette sélection à l'ensemble des organismes lorrains existant dans les différents domaines retenus pour la constitution du pôle. Il existe déjà des bases de données réalisées par des structures officielles recensant des organismes lorrains, qu'ils soient d'ordre culturel, économique ou administratif. Plutôt que de reconstituer ces listes d'organismes, il est plus intéressant d'utiliser les bases déjà présentes et réalisées

par des organismes reconnus. On peut citer l'annuaire en ligne des organismes culturels en Lorraine réalisé par Arteca⁵ ou la sélection d'organismes, musées et bibliothèques lorrains présentés sur Culture.fr⁶ par le Ministère de la Culture.

2.2. Les sites web

En complément des sites d'organismes, il serait intéressant de recenser les sites portant sur les différentes thématiques étudiées par les chercheurs de l'université de Metz au niveau de la Lorraine ou de la Grande Région. Ces sites représenteraient un prolongement de ceux que l'Abes mettra en place dans son portail.

Néanmoins, il pourrait être difficile de trouver des sites web portant sur des sujets régionaux qui ne soient pas également des sites d'organismes, la qualité des sites personnels étant souvent malaisée à évaluer.

2.3. Les informations évènementielles

2.3.1. Dossiers bibliographiques

Des dossiers bibliographiques seront réalisées afin de continuer sur le portail les thèmes développés lors des conférences présentées au SCD. Les références bibliographiques seront liées au catalogue commun et concerneront des documents de tous types (monographies, revues, articles, cd-rom, site web,...).

Les thèmes abordés dans ces dossiers bibliographiques pourraient concerner (sans exclusive) l'histoire, la géographie, la culture et l'économie locales.

2.3.2. Actualités

Une rubrique pourrait présenter l'actualité des colloques, parutions ou manifestations intéressant le public universitaire lorrain.

2.4. Les documents

Les documents permettant de présenter toutes les ressources d'une région sont de différents ordres. Il existe peu de sites universitaires présentant une sélection allant

⁵ <http://www.arteca.fr/>

⁶ <http://www.culture.fr/Groups/lorraine/home>

dans ce sens. Actuellement, je n'ai trouvé que celui du SCD de Rennes 2 qui propose un accès à une base de données recensant les différentes bibliothèques de la région et proposant une sélection de sites web (périodiques...)

Cependant, celui-ci ne propose que l'aspect linguistique et livresque alors que, pour développer le portail régional du SCD de Metz, il faut également développer les aspects géographique et économique.

2.4.1. Bases de données

Il existe déjà des bases de données recensant des organismes lorrains, qu'ils soient d'ordre culturel, économique ou administratif. Plutôt que de reconstituer ces listes d'organismes, il est plus intéressant d'utiliser les bases déjà présentes et réalisées par des organismes reconnus.

2.4.2. Documents numériques

De plus en plus de documents sont proposés en libre accès sur le web. Il existe deux axes principaux :

Si les documents numériques qui alimentent le portail sont un prolongement du fonds régional du SCD, ils concerneront essentiellement des textes anciens qui ont été numérisés et sont accessibles gratuitement sur le web. La plupart de ces textes sont fournis par Gallica.

On peut cependant élargir et recenser également tous les rapports d'organismes disponibles sur le web après avoir établi au préalable une liste de l'ensemble de ceux-ci. Cette liste une fois réalisée, il suffirait de la reprendre chaque année afin de compléter les productions des organismes (essentiellement des annuaires).

2.4.3. Périodiques lorrains

Il serait intéressant de proposer un accès aux périodiques sur la Lorraine ; cela correspond par ailleurs au projet de numérisation des revues germanophones de Lorraine. En plus de l'accès à ces revues, on pourrait proposer un accès à toutes celles disponibles sur le web. Ces accès pourraient être élargis à un recensement de toutes les revues lorraines. Cependant, mes premières recherches sur le web via des sites lorrains ne m'ont donné qu'une vision très incomplète de celles-ci. Si je me base sur une recherche par le Sudoc, j'obtiens plus de 400 revues traitant de la

Lorraine, qu'elles soient en cours ou non. Sur l'ensemble de ces titres, un nombre important correspond à des périodiques morts et parmi les revues encore en cours, la plupart ne possèdent pas encore de sites web.

2.5. Accès au fonds régional du catalogue du SCD

La référence à des documents papier sera constituée essentiellement par l'accès au catalogue du SCD concernant la documentation régionale.

3. L'alimentation du pôle de ressources et la veille documentaire

Le troisième aspect de l'élaboration d'un pôle de ressources porte sur les moyens qui seront utilisés afin d'alimenter et celui-ci et d'organiser la veille. Les exemples que j'ai relevé présentaient toujours une équipe de personnes chargée de ces travaux. C'est également le cas à la BnF pour son portail documentaire.

Néanmoins, il existe des logiciels informatiques permettant de faciliter la recherche d'informations. De même, certains sites proposent des moyens techniques permettant de recevoir les nouveautés sur le micro du demandeur.

Selon l'étendue de la zone géographique et le choix des rubriques à intégrer, ces moyens techniques, même en tant que simples outils d'aide, devraient permettre de réduire le temps nécessaire à ces tâches pour une équipe ou même de les limiter à une seule personne.

3.1. Les ressources humaines

3.1.1. Répartition des thèmes dans la bibliothèque

La pratique actuellement la plus courante dans les bibliothèques et qui a été retenue par toutes les bibliothèques universitaires citées en exemples est de répartir l'alimentation et la veille du portail entre différentes personnes selon les types de ressources et les sujets traités.

A Metz, il pourrait être intéressant d'utiliser la structure existante pour le traitement des ouvrages. En effet, les catalogueurs ont chacun un ou plusieurs domaines dont ils s'occupent en priorité et leur connaissance de ces domaines

permettrait d'organiser une veille plus efficace. Cependant, cela nécessiterait que chacun prenne sur son temps de travail. Néanmoins, en s'aidant des outils qui existent actuellement sur le web, et après un premier temps de mise en place, je pense qu'une heure par semaine serait suffisante pour assurer l'alimentation des ressources, la veille restant sous la responsabilité de la personne chargée de la maintenance du pôle.

3.1.2. Lien avec des organismes régionaux

Plus particulièrement dans le cadre d'un pôle de ressources régionales, il est intéressant de prendre contact directement avec les principaux organismes concernés, par le biais de visites ou appels téléphoniques. On peut également s'abonner, lorsqu'elle existe, à la lettre d'information de l'organisme, qu'elle soit en version papier ou électronique.

3.2. Les moyens électroniques

Aujourd'hui, il existe des procédés qui, s'ils ne remplacent pas encore les liens directes avec les organismes, permettent de retrouver plus facilement des documents sur un thème donné. Ces outils sont de plus en plus fréquemment fournis par les sites que l'on veut consulter tels les fils RSS et les listes de diffusions. Si ce n'est pas le cas, il existe alors d'autres outils tels les agents de veille qui donnent accès aux documents recherchés.

3.2.1. Fils RSS, listes de diffusions

Les fils RSS sont un nouveau moyen de collecter les nouveautés d'un site qui s'est mis en place dernièrement. Il est encore peu utilisé par les bibliothèques et les organismes culturels en général mais il va sûrement se répandre assez vite. Pour cela on utilise un agrégateur de liens qui permet de recenser tous les fils RSS des différents sites dont on veut connaître les nouveautés. Il existe différents logiciels libres de cette sorte permettant la collecte des fils. Une fois ceux-ci signalés, on reçoit systématiquement par mèl les informations des sites sélectionnés.

Actuellement, on trouve plus souvent sur les sites la possibilité de s'abonner à des listes de diffusions qui fournissent à peu près le même service puisque on reçoit également par mèls les dernières nouveautés du site.

3.2.2. Moteurs de recherche, méta-moteurs, outils de veille

Les moteurs de recherche permettent de trouver et d'actualiser des documents en faisant une recherche par sujets et en limitant ensuite celle-ci à la période la plus récente.

Il existe deux catégories de méta-moteurs, en ligne ou hors ligne. Les méta-moteurs hors ligne sont implantés sur le poste de l'utilisateur et peuvent donc être paramétrés par l'utilisateur. La plupart sont payants⁷ lorsqu'ils proposent une version de veille qui permet de suivre les changements sur les pages web que l'on veut surveiller. Les méta-moteurs en ligne⁸ permettent de faire une recherche par sujets mais ne proposent pas ensuite cette fonction de veille ni même de limitation date de mise à jour de la page. Par contre, il existe des méta-moteurs comme Meceeo qui permettent de lancer la recherche sur des sites que l'on a présélectionnés. En rajoutant dans les termes de la recherche une date précise, on peut arriver à actualiser la documentation.

3.3. Tableaux de synthèse

Rubriques	Ressources en personnel
Organismes lorrains	Une seule personne. Cela devrait nécessiter peu de temps
actualités	Pour les actualités, il serait préférable qu'une personne soit chargée de la veille car partager ce travail entre différentes personnes entraînerait une répétition des mêmes tâches par ces personnes et donc des pertes de temps.
dossiers bibliographiques	Là-encore, c'est un travail ponctuel et il serait préférable qu'une seule personne soit chargée de la totalité des recherches
Documents numériques	Pour tout ce qui est document, même en utilisant des outils de veille, il serait peut-être préférable de diviser le travail entre différentes personnes selon les sujets retenus (histoire, économie, géographie ...). Le nombre très important de résultats concernant les documents nécessite un temps considérable en dépouillement car il paraît difficile d'éviter du bruit.

⁷ Par exemple Copernic agent professionnel (79,95 €) ou WebSeeker (29,95€)

⁸ On peut citer Kartoo, Killerinfo ou Meceeo

Rubriques	Temps de travail		
	Mise en place		Veille
Organismes lorrains	Celle ci devrait être effectuée rapidement en utilisant les différentes bases de données déjà réalisées		Non. Ce sont les organismes qui ont créé les bases qui s'en chargent
actualités	Il n'y a pas réellement de mise en place des ressources puisque c'est la nouveauté qui prime. Il n'y a donc pas de travail de reprise dans le temps.		Cela demande un important travail de veille, quelle que soit la technique utilisée pour la faire.
dossiers bibliographiques	Le travail s'effectue ponctuellement en fonction des conférences présentées.		Non. A priori, une fois le dossier bibliographique constitué et mis en ligne, il n'y a pas de suivi. Plus le nombre de dossiers deviendra important, plus la charge de travail en veille serait considérable.
périodiques lorrains électroniques	Le temps nécessaire à la mise en place de ces ressources sera très variable selon le choix de définition de "ressources régionales". La nécessité de trouver des documents au Luxembourg ou en Allemagne nécessitera un apprentissage des ressources d'état ou de région existant dans ces pays.	En partant des périodiques papier, il devrait être facile de retrouver ceux disponibles sur le web	Du fait du nombre réduit de ressources de ce style existant sur le web, la veille ne devrait pas être trop difficile
Bases de données	En partant des organismes publics, on devrait retrouver assez facilement les bases de données sur la Lorraine (ou plus) consultables gratuitement sur le web		
documents numériques en PDF	Comme pour les bases de données, il serait utile de restreindre la recherche aux sites d'organismes publics. Ensuite, il est assez facile d'obtenir la sélection de documents en format pdf		Une fois les fonds constitué, si la veille s'effectue uniquement sur une sélection de sites reconnus d'intérêt universitaire, elle ne devrait pas prendre trop de temps de travail.
documents numériques autres	Il serait nécessaire d'utiliser la même restriction que pour ceux en pdf mais il resterait très difficile de les sélectionner même en tenant compte des logiciels de veille.		

4. Accessibilité et mise à jour des données

C'est le dernier point concernant la mise en place d'un pôle de ressources régionales. Il dépendra pour beaucoup des choix qui auront été fait précédemment concernant les rubriques. De même que pour les autres étapes des scénarios, la présentation des ressources peut être modulable. Bien que cela n'ait été que peu utilisé (seul le SCD de Reims intègre quelques ressources à la fois dans son catalogue et dans une base de données), rien n'interdit de multiplier les accès aux documents ; en augmentant les points d'accès, on augmente également les chances pour un usager d'accéder à l'ensemble de la documentation possédée par la bibliothèque, que celle-ci soit dans ses murs ou virtuelle.

4.1. Cas particuliers des documents numériques

Pour certains documents numériques comme ceux présentés sur le site de Gallica et qui sont libres de droit, on a la possibilité de les télécharger sur un serveur local. Cela présente l'avantage d'assurer l'accessibilité de ces documents en permanence à partir du SCD même si le serveur d'origine n'est pas disponible. Par contre, cela nécessite de réserver de la place pour ceux-ci sur un serveur local.

4.2. Scénario no 1 : des pages web liées

4.2.1. Classement thématique, alphabétique

Ce premier scénario présente une version minimaliste du pôle de ressources. Celui-ci serait réalisé à partir d'une navigation arborescente composée de liens vers des documents électroniques saisis en HTML. Une première page présenterait les intitulés des différentes rubriques :

Actualités, Dossiers bibliographiques, Organismes lorrains, Périodiques, Documents « locaux », Accès au catalogue régional.

En cliquant sur chaque rubrique, un lien serait fait vers une autre page web qui présenterait les liens selon un ordre alphabétique, thématique ou chronologique en fonction des rubriques :

- Chronologique : les actualités

Pour les actualités qui, contrairement aux autres rubriques, ont une durée dans le temps très limitée, une autre solution pourrait être envisageable : Spip est un logiciel libre de gestion de contenus web qui permet de construire un squelette et ensuite de placer et de modifier facilement l'information à l'intérieur des fenêtres. Une fois la structure établie, il serait donc possible de mettre facilement à jour les annonces. Ce serait donc une variable par rapport à la page HTML.

- Alphabétique : les dossiers bibliographiques, les organismes et les périodiques

- Thématique puis alphabétique : les documents concernant la Lorraine ou la Grande Région.

Je ne propose une liste alphabétique que dans les cas où il y a peu de documents :

- Les dossiers bibliographiques correspondront à des conférences organisées dans le SCD mais celles-ci ne sont pas actuellement mises en place.
- Pour les sites d'organismes ou d'entreprises lorraines, il existe déjà des bases de données les recensant. Celles-ci ont été réalisées par des organismes régionaux et il suffit simplement de faire un lien vers les différentes bases de données.
- Pour les périodiques, si l'on considère que ceux-ci sont constitués par les périodiques régionaux en ligne tels « Le Républicain lorrain » ou « l'Est républicain » pour la Lorraine, on obtient seulement une dizaine de résultats. Même si on élargit à l'ensemble des périodiques paraissant sur la Lorraine, il ne serait pas réellement intéressant de dresser une liste de ceux-ci sans proposer de lien vers les documents primaires or, actuellement, peu de revues par exemple sur la Lorraine possèdent simplement un site web.

Par contre, en ce qui concerne les documents numériques et en se limitant à ceux en format pdf, cela représente un nombre considérable de documents ; en réalisant une recherche sur Altavista avec le mot Lorraine et une sélection portant uniquement sur les textes en pdf, j'ai obtenu plus de 300 000 résultats. Même en éliminant les sites de particuliers, on obtient encore des milliers de résultats. En arrivant, par la recherche uniquement sur des sites définis, à seulement quelques

centaines de documents, on ne peut se contenter de les présenter par ordre alphabétique. Dans ce cas, un classement par domaines est nécessaire.

Cette présentation sous forme de pages web liées est intéressante lorsque l'on a peu de documents dans une rubrique. L'intégration dans un catalogue ou une base de données noierait ces documents dans l'ensemble du fonds et il n'est pas certain que l'utilisateur pourrait les retrouver en utilisant les critères de recherche. Par contre, en utilisant une présentation arborescente, on arrive systématiquement à l'ensemble des références.

4.3. Scénario no 2 : intégration à Millennium

Millennium est le SIGB de la bibliothèque. Il permet l'intégration des notices bibliographiques cataloguées dans le Sudoc. Cependant, il est également possible de cataloguer les documents directement en format Marc. En ce qui concerne les différentes sources susceptibles d'être intégrées dans le pôle de ressources régionales, les actualités qui sont par définition éphémères ne devraient pas être insérées dans le catalogue. Les autres sources se partagent entre documents primaires et secondaires.

La question peut se poser de l'intégration ou non des documents secondaires dans le SIGB :

- Il pourrait sembler inutile de vouloir ajouter dans le catalogue de la bibliothèque la description de dossiers bibliographiques faisant en partie référence à des documents figurant déjà dans le catalogue. En plus, il pourrait être difficile de décrire les dossiers : le format Marc permet la description de documents multimédias ou de documents électroniques mais les documents bibliographiques ne seraient eux-mêmes qu'une sorte de recueils factices de différents supports. Il serait nécessaire de créer un titre et une partie des documents composant les dossiers étant constitués de sites web ou d'articles de périodiques disponibles par abonnement, ceux-ci seraient susceptibles de disparaître ou de n'être pas consultables.
- En ce qui concernent les bases de données, les exemples que nous avons dans les autres SCD présentent des traitements différents. Pour ce qui concerne

Rennes, l'accès ne se fait qu'à partir du portail tandis que pour Reims, le lien est intégré ou non dans le catalogue selon le bibliothécaire qui gère les accès. Le fait d'intégrer systématiquement tous les documents électroniques dans le SIGB permettrait un accès supplémentaire pour les usagers. Certains n'ont pas encore l'idée d'aller chercher des informations sur le portail de la bibliothèque. Celle-ci est encore associée, pour ses lecteurs, à son catalogue même si cela n'offre maintenant qu'une vision très restrictive de l'offre d'un SCD, éliminant par ce biais la consultation de milliers de périodiques électroniques consultables via les abonnements pris par la bibliothèque sur les sites des fournisseurs. De même, une recherche sur les thèses de l'ensemble des universités françaises qui, déposées encore actuellement sous forme de microfiches, ne sont consultables qu'au travers du catalogue du Sudoc, catalogue dont le lien est proposé dans la sélection de sites du portail de la bibliothèque.

- Les documents numériques en format pdf sont les copies conformes à des version papier existantes. Pour ce qui concerne les autres, principalement en html, on peut facilement retrouver les critères correspondant à un document papier (auteur, titre, sujet) et il apparaît donc comme relativement simple d'en faire des descriptions bibliographiques dans Millennium. Cependant, si l'on a pas retenu la solution du téléchargement sur un serveur en local, il ne faut pas négliger le fait que ces documents n'appartiennent pas réellement aux fonds de la bibliothèque et sont donc susceptibles de disparaître du jour au lendemain.
- Les périodiques « locaux » ne sont en fait qu'une sous-rubrique des documents numériques puisqu'ils existent également sous forme papier et le problème est donc le même que précédemment.

4.3.1. URI en 856

En plus de la description de la ressource en format Marc, Millennium offre la possibilité de lier la notice à une page web en utilisant le champ 856 où l'on indique l'URI et l'intitulé du lien.

4.3.2. Utilisation de Millennium Media Management

Actuellement, lorsque l'on catalogue dans le Sudoc, on peut utiliser soit le champ 327 qui crée une note de contenu soit, depuis peu, le champ 359 qui correspond à la transcription de la table des matières ou du sommaire. Cependant, ce champ 359 n'est pas reconnu pour les échanges par le CfU (Comité français de l'Unimarc) qui préconise l'utilisation du 327 bien que celui-ci ne soit pas adapté à la description de sommaires mais plutôt dans le cas où l'on a plusieurs textes réunis souvent d'auteurs différents réunis dans un même ouvrage. En ce qui concerne Millennium, il n'est pas possible de faire une recherche sur le champ 327 et le champ 359 n'est pas reconnu.

Il pourrait être intéressant de lier la page de titre et le sommaire en utilisant Millennium Media Management, ce qui permettrait aux usagers de faire une recherche sur l'ensemble des mots du sommaire. En effet, lorsque l'on utilise ce logiciel, on peut lier un document média à une notice bibliographique mais également rentrer du texte dans une zone intitulée « texte pour l'indexage » qui permet la recherche à l'Opac sur l'ensemble des mots. On pourrait ainsi, pour les documents régionaux (ou une partie en tenant compte du sujet ou de l'ancienneté du document), scanner l'image de la page de titre et y associer en texte indexé le sommaire (le lien dans la notice étant la création d'un champ 962).

Le fait de scanner la page de titre et de la proposer sur le catalogue ne serait possible que pour les documents anciens libres de droit. Cela représenterait, pour chaque document, un temps supplémentaire que l'on peut évaluer à 10 mn et nécessiterait de déterminer un lieu de stockage sur le serveur pour les images. Pour cela, on pourrait utiliser le serveur Millennium.

C'est un travail qu'il n'est pas nécessaire de faire dès la mise en place du pôle de ressources puisqu'il ne correspondrait, en fait, qu'aux documents numériques anciens issus principalement de Gallica. Néanmoins, dans une volonté de cohésion et d'une plus grande accessibilité, il pourrait être intéressant de l'appliquer ultérieurement à l'ensemble du fonds régional possédé par la bibliothèque.

4.3.3. Ajout d'un critère régional pour la recherche

Millennium permet la création de huit «scopes» afin de réaliser des recherches restrictives selon les critères établis. Actuellement, ceux-ci sont répartis afin de

permettre une recherche selon la localisation (Saulcy, Technopôle, Bridoux et les antennes délocalisées), selon le support (documents multimédias ou bibliothèque électronique) ou certains types de documents (thèses et mémoires, périodiques). Il serait néanmoins possible d'acheter auprès d'Innovative un neuvième scope afin de proposer également un tri pour la documentation régionale. En novembre 2003, l'achat d'un scope auprès d'Innovative coûtait 1150 euros hors taxe.

Pour utiliser ce scope, il faudrait déterminer un élément commun à l'ensemble de cette documentation. Il serait possible par exemple de rajouter un champ local avec l'indication fonds régional. On utilise déjà ce moyen pour différents fonds déposés à la bibliothèque. On peut par ailleurs faire facilement une modification globale pour toutes les notices figurant déjà dans le catalogue.

L'intégration des notices dans le SIGB proposerait une consultation facile par les usagers de la bibliothèque, en particulier avec l'utilisation d'un scope régional permettant une mise en évidence de celles-ci au sein du catalogue. Par contre, si l'on veut utiliser le projet de pôle de ressources régionales comme une vitrine d'un SCD s'intégrant dans la politique régionale de l'Université, la simple consultation des notices via le catalogue semble par trop discrète.

4.4. Scénario no 3 : alimentation d'une base de données

4.4.1. Formats (Marc, XML ...)

Si l'on décide d'entrer les ressources dans une base de données, se pose la question du format dans lequel on va rentrer ces données. Il est nécessaire d'utiliser un format reconnu par tous puisque, quelles que soient les ressources ou même la zone géographique retenues, ce pôle de ressources ne peut se concevoir que faisant parti d'un ensemble plus large. En tout premier, ces ressources sont sélectionnées en fonction des membres de l'Université Paul Verlaine et l'Université elle-même s'intègre dans une politique régionale. Par ailleurs, les ressources sont également le complément de celles que proposent le Sudoc. En tenant compte à la fois du contexte régional et du portail Sudoc, il faut utiliser un format qui facilite les échanges.

Actuellement, le format utilisé pour la description des notices est le Marc. Il a été élaboré pour la description des documents papier mais ce format s'est adapté aux nouvelles technologies et aux nouveaux supports avec l'ajout de champs permettant d'intégrer les URI et la description de ressources tels que documents multimédias ou sites web.

Le XML apparaît comme un dérivé du HTML. Mais, alors que le HTML est utilisé uniquement pour la présentation de sites web, le XML se veut un format non lié à un support, avec des DTD permettant la correspondance à chaque support. Conçu à l'origine pour saisir l'ensemble du document, il est maintenant également utilisé pour la description de celui-ci. Le format XML, lié aux métadonnées en Dublin Core, semble se développer comme le format d'échanges des données aujourd'hui, en particulier avec la mise en place sur le web de sites respectant le protocole OAI-PMH.

Il paraîtrait donc judicieux de le préférer à l'Unimarc si l'on décidait la mise en place d'une nouvelle base pour les documents électroniques. Néanmoins, il existe déjà une DTD permettant la correspondance entre le format USMarc et le XML. De plus, Innovative propose, par exemple, XML Server, un logiciel permettant de transformer des listes de format Marc en format XML. Il s'agit encore de format USMarc mais, compte tenu de sa similitude avec le format Unimarc, il devrait être bientôt possible d'obtenir le même service pour des notices en Unimarc.

4.4.2. Quelle base ?

4.4.2.1. *La base du Cerimes et le portail Sudoc*

La base de signets du Cerimes

Jusqu'à aujourd'hui, chaque bibliothèque universitaire avait établi ses propres choix de signets. Pour tous les sites généraux, cela voulait dire effectuer un travail redondant, à la fois dans le choix et la veille, par rapport aux autres bibliothèques universitaires.

Un projet a été élaboré à la demande de la direction de la Recherche pour développer une base de signets à partir d'une base MySQL interfacée en PHP et pouvant gérer du XML. Il permet la recherche, par mots ou feuilletage thématique,

sur les sites sélectionnés. Pour le format des données, c'est une structure RENARDUS associée à une DTD de la BnF (Dublin Core et EPI en ce qui concerne les métadonnées descriptives). Les champs à remplir sont : titre, URI, description, classification Dewey, contributeur et langue.

Le chargement initial a été effectué à partir de bases existantes (Nancy 2, Grenoble 1, Besançon, Lyon 1).

Le portail Sudoc

L'ABES a mis en place, depuis quelques mois, un portail présentant des sites de références. L'ABES, en collaboration avec le Cerimes, pourrait intégrer ou associer la base de signets de celui-ci. Cette base est déjà constituée d'environ 800 sites alors que celle de l'ABES est encore peu développée.

Le portail Sudoc devrait, par la suite, être alimenté par une équipe d'environ 80 personnes, au moyen d'identifiant et mot de passe et à raison d'une journée par mois, effectuerait l'alimentation de la base. Ces personnes seraient déjà des membres du réseau de catalogage Sudoc.

Ensuite, comme dans celui-ci, chacun pourrait intervenir sur les notices

Ce projet est mis en place pour les sites généraux. En cela, le pôle de ressources régionales serait le parfait complément, pour les sites web, de celui mis en place par l'Abes. Il serait donc intéressant, pour la description des sites web, de posséder une base similaire à celle du Sudoc. Je ne sais pas s'il sera possible, dans l'avenir, de récupérer les structures de celle-ci. Sinon, si l'on veut proposer aux usagers, à Metz, une base mêlant les sites généraux aux sites régionaux, il faut au minimum reprendre les mêmes champs dans la base développée localement.

4.4.2.2. Développement local

Base de données MySQL liée au langage PHP

Les sites web proposées par le SCD étaient rentrés au moyen d'un formulaire dans une base de données MySQL liée à du langage PHP et à un serveur Apache. A chaque site étaient associés différents champs :

- Titre
- Description du site

- URI
- Niveau de profondeur des liens
- Emplacement dans l'arborescence

Indiquer un niveau de profondeur des liens permettait de limiter l'accès au web afin que les usagers du SCD n'utilisent pas le portail pour « surfer » librement mais uniquement dans le but de consulter des ressources documentaires. Dans la salle de références, seuls étaient accessibles les sites recensés par la base de données et leurs liens les plus proches.

Indiquer l'emplacement dans l'arborescence permettait de réaliser des pages html présentant les liens par domaines, sous-domaines puis ordre alphabétique.

Rentrer les sites dans la base de données permettait non seulement de les rendre accessibles à tous au sein du SCD mais offrait également la possibilité d'effectuer une veille sur la validité des URI.

Reprendre cette présentation représenterait une économie de temps puisque le développement à réaliser localement serait plus réduit ; il serait en effet possible de récupérer l'ancienne base tout en ayant la possibilité de modifier certaines données.

Si l'on retient l'idée d'une présentation liée uniquement à des pages web, cette solution avec du langage PHP qui est utilisé pour l'élaboration de pages html est une possibilité à retenir.

Cependant, si l'on souhaite réaliser, dans un futur relativement proche, un méta-moteur permettant l'interrogation simultanée des principaux organismes documentaires de Metz (le SCD, la médiathèque et les archives départementales), cette solution pose quelques difficultés. Ce développement local ne correspondant à aucun standard empêcherait l'intégration de la base des ressources électroniques régionales à la liste des ressources consultables dans les différents organismes. Seul le catalogue Millennium du SCD pourrait être interrogeable et nécessiterait donc l'ajout de toutes les ressources électroniques régionales dans le catalogue du SIGB sous un format Unimarc. La seule autre possibilité permettant l'accessibilité des données électroniques régionales via un méta-moteur serait de faire un développement à partir des structure existantes afin d'établir une équivalence de ces champs par rapport au standard XML et à des métadonnées en Dublin Core. Il

existe cependant des programmes permettant actuellement le passage de PHP en XML.

Système de gestion de contenu type Dspace et standard XML

Si la nécessité de créer une base selon la norme OAI avec du XML, il pourrait être plus intéressant de ne plus utiliser la base créée sous MySQL et d'utiliser un SGC (Système de gestion de contenu) tel Dspace. C'est un logiciel libre développé par MIT et HP permettant la gestion de contenu ; on peut ainsi collecter et décrire selon le standard XML les documents électroniques que l'on veut signaler. Nonobstant peut se poser le problème du paramétrage et de la maintenance du logiciel sur la longue durée.

4.5. Recherche sur l'ensemble des ressources

Si l'on choisit d'utiliser différentes bases pour rentrer les données régionales, comme par exemple le SIGB pour les documents numériques et une base locale pour les sites web, il peut être intéressant d'utiliser un méta-moteur afin de proposer un moyen de consultation unique pour les usagers.

4.6. Tableau de synthèse

Mise en place	Pages web	Millennium	Base de données locales	Système de gestion de contenu
Avantages	Assez rapide car peu de structures	Le SIGB et Media Management sont déjà en service donc pas de nouvelles installations	La structure de la base existe déjà	
Inconvénients			Néanmoins il y aurait un travail de reprise avec l'intégration de nouveaux champs.	
Maintenance	Pages web	Millennium	Base de données locales	Système de gestion de contenu
Avantages		Contrat de maintenance avec la société	Développement local donc facilement modulable	
Inconvénients		Coût	Temps de travail en local	Logiciel libre : on ne peut pas être sûr de son développement sur la durée
Vérification des liens	Pages web	Millennium	Base de données locales	Système de gestion de contenu
Avantages		Possède un logiciel de vérification des URI	Ils possèdent un système de vérification des liens	
Inconvénients	Manuellement donc très longue	lié uniquement au champ 856		
Format	Pages web	Millennium	Base de données locales	Système de gestion de contenu
Avantages		Le format Marc est le format mondialement reconnu pour les notices bibliographiques		XML
Inconvénients	Pas de format	Il s'adapte aux documents électroniques mais il ne permet pas de faire une description technique très complète de la ressource.	Pas de format actuellement mais l'interface de saisie peut les rendre compatible avec du Dublin Core	

Export	Pages web	Millennium	Base de données locales	Système de gestion de contenu
Avantages		<ul style="list-style-type: none"> - On peut exporter les références à partir de l'Opac. - Il est possible de convertir un fichier en XML 	<ul style="list-style-type: none"> - Il est possible d'exporter les références avec excel. - Il est possible de convertir un fichier en XML. 	Le XML est le plus simple pour les documents à exporter puisqu'il n'est lié à aucun support
Inconvénients	On ne peut pas sélectionner par référence	<ul style="list-style-type: none"> - Les références exportées via l'Opac arrivent dans le mël sans format spécifique. - La conversion des références en XML nécessite l'achat d'un logiciel spécifique. 		
Présentation	Pages web	Millennium	Base de données locales	Système de gestion de contenu
Avantages	Bonne visibilité dans le cas d'une rubrique avec peu de sites	Via le SIGB, l'interrogation est possible par de nombreux champs		Facile à mettre en place
Inconvénients	Le peu de lisibilité pour l'usager lorsque les sites à présenter dépassent le cadre de la page, ce qui arriverait très vite pour la plupart des rubriques à la fois en qui concerne la recherche des documents mais également la consultation des références	Pour ne consulter que les documents régionaux, il faudrait acquérir et mettre en place un scope lié à ce critère. Cependant, cela ne serait pas très difficile à mettre en place	il n'est pas possible actuellement de faire une recherche sur les données. On a uniquement une présentation sous forme de pages web	

5. Echancier

Les zones en bleues correspondent à des développements à réaliser par un informaticien. Néanmoins, dans la partie IV, il doit être possible à la personne chargée du pôle de réaliser elle-même la mise en place de la base de données, en s'aidant des conseils d'un informaticien.

Les durées sont indiquées en tenant compte de journées de travail temps plein (35 heures par semaine). Dans cet échancier, les rubriques II, III et IV s'excluent les unes des autres. Il est cependant possible de combiner les différents scénarios mais dans le cas d'une solution combinant à la fois le développement d'une base de données et l'alimentation du SIGB, cela augmenterait les temps de travail.

Pôle de ressources régionales			Echancier pour la mise en place du pôle de ressources régionales																													
N°	Nom de la tâche	Durée	novembre			décembre			janvier			février			mars			avril			mai											
			7	14	21	28	5	12	19	26	2	9	16	23	30	6	13	20	27	6	13	20	27	3	10	17	24	1	8	15	22	29
I	Rubrique Actualités																															
1	Technique Structure de la page	5 j.	→																													
2	Données Prises de contact	20 j.	→	→	→	→																										
II	Millennium																															
1	Technique Le scope régional	5 j.	→	→	→	→																										
2	Données Organismes BDD Périodiques Documents numériques : Gallica	40 j.	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	
	Documents numériques : rapport d'organismes	40 j.																														
III	Base locale																															
1	Technique Insertion de nouveaux champs Mise en place du portail Tables de routage Formulaire d'interrogation	10 j. 30 j.	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	
2	Données Organismes BDD Périodiques Documents numériques : Gallica	5 j. 40 j.		→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	
	Documents numériques : rapport d'organismes	40 j.																														
IV	SGC																															
1	Technique Découverte du logiciel	40 j.	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	
2	Données Organismes BDD Périodiques Documents numériques : Gallica	5 j. 40 j.																														
	Documents numériques : rapport d'organismes	40 j.																														

Je n'ai pas indiqué les dossiers bibliographiques dans cet échancier puisqu'ils seront mis en place ultérieurement, en même temps que les conférences tenues dans la bibliothèque.

6. Des scénarios complémentaires et évolutifs

Les rubriques tout comme les thèmes qui seront retenus sont indépendants les uns des autres. On peut décider de n'en retenir qu'une partie dans le pôle de ressources ou commencer par en signaler certains immédiatement et intégrer les autres ultérieurement.

Parmi les rubriques, la plupart (sites d'organismes, bases de données, documents numériques) sont liés à des URI et il semble nécessaire de les saisir dans une structure qui permettrait la vérification automatique de ceux-ci. Par contre, pour les informations événementielles, le scénario no 1 qui propose une présentation sur des pages web liées peut suffire.

Toutes les autres rubriques peuvent être insérées dans le scénario no 2 ou le scénario 3. Le scénario no 2 (le SIGB) permet une intégration dans les ressources du SCD et une interrogation multicritères mais manque de visibilité par rapport à l'université. Le scénario no 3 (la base de données) permet également une interrogation multicritères (après développement dans le cas de la base locale) et offre la possibilité d'une présentation sous forme de pages web liées mettant plus en évidence le pôle de ressources régionales.

Néanmoins, on peut envisager de combiner les deux scénarios en étalant la réalisation dans le temps. La multiplication des accès ne peut qu'augmenter les chances pour un usager d'accéder à l'information qui l'intéresse.

Conclusion

La mise en place du pôle de ressources régionales présentent deux aspects très dissemblables.

Le premier est la détermination de ce que sont des ressources régionales : doit-on se baser sur les références administratives et l'élargir à une notion de « Grande région » comme le suggère eux-mêmes les organismes officiels de la Lorraine. Il représente un aspect traditionnel de la bibliothéconomie : le mise en place et le développement d'un fonds spécifique. Qui plus est, l'aspect régional pourrait, de prime abord, le faire paraître un peu figé ou même démodé. J'espère avoir démontré, au contraire, que la notion de « région » est au cœur des préoccupations non seulement des organismes administratifs et culturels qui la constitue mais également de celui des bibliothèques avec la mise en place de ressources « nationales » que devront justement compléter des ressources « régionales ».

Le deuxième est basé sur l'utilisation des nouvelles technologies du web, technologies qui sont en pleine évolution actuellement. La plupart des SCD mettent en place des bibliothèques virtuelles, complément de leurs fonds « papier ». La difficulté dans ce cas étant de se fixer sur un choix, sachant que celui-ci peut être très vite dépassé.

Dans les deux cas, les projets commencent seulement à se mettre en place non seulement au niveau des universités mais également à celui des organismes régionaux liés à la culture et c'est pourquoi il est préférable de mettre en œuvre des solutions modulables, capables d'évoluer et d'être compatible avec les nouveaux outils et les nouvelles notions qui se développeront. J'ai essayé de présenter cela dans mes scénarios, avec à chaque étape de la mise en place, des options qui peuvent être ou non élargies et des outils qui, utilisant des standards reconnus, devraient pouvoir s'intégrer dans les évolutions futures.

Glossaire

Agent de veille : Un agent de veille de recherches est un robot virtuel dont le rôle essentiel consiste à effectuer automatiquement, selon les fréquences voulues, la mise à jour de recherches particulières et à signaler les changements survenus.

Apache : Logiciel de serveur Web diffusé en logiciel libre.

DTD : Document type definition. La norme XML définit des DTD, c'est-à-dire des grammaires permettant de vérifier la conformité du document XML. Elles permettent l'échange de données provenant de supports différents.

Fil RSS : Un fil RSS désigne un fil d'information représenté dans un format particulier le RSS (Really Simple Syndication). Il permet de récupérer par mèls les nouveautés d'un site sur un sujet donné.

GED : Gestion électronique de documents. C'est un système informatisé qui permet la gestion et l'archivage de documents.

Métadonnées Dublin Core : L'ensemble d'éléments de métadonnées Dublin Core consiste en 15 éléments de données descriptifs relatifs au contenu, à la propriété intellectuelle et à «l'intanciation». Les éléments sont le titre, le créateur, l'éditeur, le sujet, la description, la source, la langue, la relation, la couverture, la date, le type, le format, l'identificateur, le collaborateur et les droits. Ils doivent être fournis par le producteur de la ressource.

Méta-moteur : C'est un moteur de recherche qui interroge plusieurs autres moteurs et qui synthétise les résultats obtenus.

MySQL : MySQL est un serveur de bases de données relationnelles SQL.multi-utilisateur. MySQL est un logiciel libre développé sous licence GNU General Public License

OAI : Open archives initiative. C'est un standard permettant le développement des archives ouvertes. The Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting mentionne les normes qui sont nécessaires pour que les archives deviennent interopérables, c'est-à-dire pour qu'elles puissent être interrogées simultanément, quelle que soit leur localisation dans le monde, en une seule requête.

PHP : Hypertext Preprocessor (langage de programmation). Il est utilisé dans la création de pages web dynamiques.

Protocole OAI-PMH : Il s'agit d'un cadre technique proposé pour permettre la compatibilité des différentes archives.

SGC : Système de gestion contenu (traduction de l'anglais Content Management System, abrégé CMS). Le SGC est un système intégré et multiplateforme permettant de gérer le contenu dynamique et rédactionnel d'un site Web et d'organiser l'ensemble en un portail facilement consultable.

SQL : Structured query language (langage de programmation). Le langage SQL a pour but de d'uniformiser l'accès aux différentes Bases de données et SGBD (Système de gestion de base de données).

URI : Uniform resource identifier. L'URI est une chaîne de caractères normalisés servant à identifier et à localiser des ressources consultables sur Internet et à y accéder à l'aide d'un navigateur.

XML : Extensible markup language (langage de balisage). Le XML est une évolution du langage SGML permettant aux concepteurs de documents HTML de définir leurs propres marqueurs, dans le but de personnaliser la structure des données qu'ils comptent présenter. Il facilite l'échange des données.

Bibliographie

La région

DUSART, Alain, NICOLAS, Eric, HERIGAULT, Christophe, et al. Deux « pôles de compétitivité » en Lorraine. *L'Est républicain*, 13 juillet 2005

EMERY, Audrey. La Carte luxembourgeoise. *Le Point*, 2003, no 1618, p. 308.

UNIVERSITE DE METZ. Le franco-allemand, un atout majeur pour l'Université Paul Verlaine. *Metz université*, 2005., no 4, p. 3.

Internet et bibliothèques : ouvrages généraux

BRULEY, Caroline. Les Sites web des bibliothèques universitaires : évaluation et sites de référence. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2003, t. 48, no 4, p. 14-23.

[réf. du 20 août 2005]. Disponible sur Internet :

<http://bbf.enssib.fr/bbf/html/2003_48_4/2003-4-p14-bruley.xml.asp>

CHARTRON, Ghislaine. *Les Chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages*. avec la collaboration de Gabriel Gallezot, Annaïg Mahé, Agnès Melot, et al. Paris : Cercle de la Librairie, 2002, 268 p.

ENJALBERT, Gaëlle. *Offrir Internet en bibliothèque publique*. Paris : Cercle de la Librairie, 2002. 209 p. (Collection Bibliothèques)

FARAG, Ahmed. *Les bibliothèques nationales face aux technologies de l'information et de la communication : étude de portails d'accès internet aux ressources documentaires et des services aux utilisateurs : aspects stratégiques*. 2004. 2 vol., 605 f.

Thèse doctorat : Sciences de l'information et de la communication : Bordeaux 3 : 2004

ISMAEL, Amr Said. *La technologie de l'information au service de la communication des ressources documentaires* : étude des portails des bibliothèques universitaires, 2004. 412 p.

Thèse de doctorat : Sciences de l'information et de la communication : Bordeaux 3 : 2004

LEROUX, Eric. Bibliothèques virtuelles et développement des collections : le cas des répertoires de sites web. *Argus*, 2003, vol. 32, n° 2, p. 29-34

MORIN, Nicolas. Contenus et services des sites web des bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 48, n° 4, p. 9-13. [réf. du 20 août 2005]. Disponible sur Internet :

<http://bbf.enssib.fr/bbf/html/2003_48_4/2003-4-p9-morin.xml.asp>

TOMAIUOLO, Nicholas G. *The Web library : building a world class personal library with free Web resources*. Medford : Information Today, 2004. XXIII-408 p. ISBN 0-910965-67-6

TOSCA CONSULTANTS. *Du catalogue de la bibliothèque aux ressources du Web : applications documentaires de la génération de liens contextuels* : Etude rédigée par Marc Maisonneuve avec la collaboration de Philippe Leneveu. Paris : ADBS, 2003, 148 p. (Sciences et techniques de l'information).

Création d'un fonds spécifique

CORNFORD, James. Integrating local resources. *Library Management*, 2001, vol.22, n° 1-2, p. 19-21.

Développer et exploiter un fonds spécialisé. Sous la direction de Georges Perrin. Villeurbanne : ENSSIB, 1999, 160 p. (Collection la Boîte à outils).

HAETTIGER, Magali. *L'archivage des sites Web d'intérêt régional*. 2003. 81-XLI f. [réf. Du 20 août 2005]. Disponible sur Internet :

<<http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/haettiger.pdf>>

Mémoire d'étude diplôme de conservateur des bibliothèques : Bibliothéconomie : Villeurbanne, ENSSIB : 2003.

PILLET, Sylvie. *Actualisation de la politique documentaire à la documentation régionale de la bibliothèque municipale de Lyon : ouverture sur les ressources extérieures (sites Internet) : opportunités, critères, méthode*

Le portail Sudoc

AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR. *Présentation générale du portail documentaire Sudoc*. [En ligne]. [Mise en place 09/01/04]. [réf. du 24 août 2005]. Disponible sur Internet :

< <http://www.abes.fr/abes/documents/PortailPr%C3%A9sentation.pdf>>

Catalogue des sites web

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE. *Information pour les professionnels* : description bibliographique internationale normalisée des ressources électroniques ISBD. Dernière mise à jour : 31 décembre 2004. [réf. du 20 août 2005]. Disponible sur Internet :

<<http://www.bnf.fr/pages/zNavigat/frame/infopro.htm>>

ESTERMANN, Yolande, JACQUESSON, Alain. Quelles formations pour les bibliothèques numériques. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. 2000, t.45, p.4-17. [réf. du 20 août 2005]. Disponible sur Internet :

<http://bbf.enssib.fr/bbf/html/2000_45_5/2000-5-p4-estermann.xml.asp>

FARB, Sharon E., RIGGIO, Angela. Medium or message ? A new look at standards, structures, and schemata for managing electronic resources. *Library Hi Tech*, 2004, vol. 22, no 2, p. 144-152.

HAETTIGER, Magali. *L'archivage des sites Web d'intérêt régional*. 2003. 81-XLI f. [réf. Du 20 août 2005]. Disponible sur Internet :

<http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/haettiger.pdf>

Mémoire d'étude diplôme de conservateur des bibliothèques : Bibliothéconomie : Villeurbanne, ENSSIB : 2003.

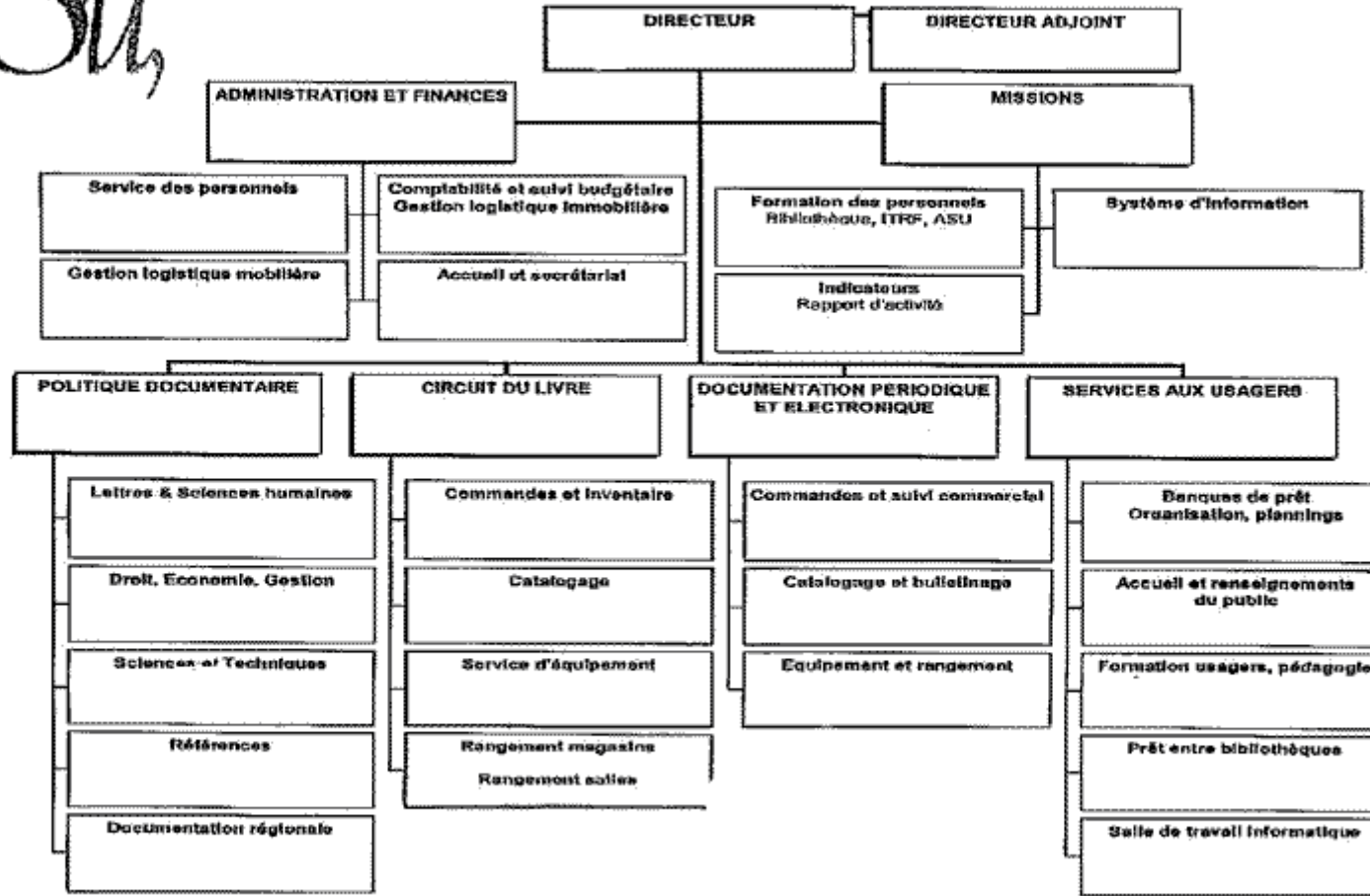
RASTELLO, Aline. Le Référencement stratégique de sites internet en 10 leçons. *Veille*, 2004. no 77, p. 28-30.

SAVOURAI, Lise. XML : pour une appropriation du langage par les professionnels de l'information-documentation. *Documentaliste-Sciences de l'information*, 2003, vol. 40, n° 6, p. 362-369.

Table des annexes

ANNEXE 1 : ORGANIGRAMME.....	66
ANNEXE 2 : PLANS DU SCD.....	68

Annexe 1 : Organigramme



17/02/05

Annexe 2 : Plans du SCD

NIVEAU -1

